

HAUTS-DE-FRANCE
ARRAS (PAS-DE-CALAIS)
«Collège Marie Curie»
Rue de Saint Quentin

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION
DIAGNOSTIC

N° INSEE 62 041
Arrêté N° 62_2019_070
Code Patriarche : 158932



Responsable d'opération
Hélène AGOSTINI

Rédaction
Hélène AGOSTINI, Mathieu BÉGHIN, Murielle MEURISSE-FORT

Mai 2020

SOMMAIRE

Section 1 : Les données administratives et techniques	5
Fiche signalétique	7
Liste des intervenants	8
Liste des propriétaires	9
Entités archéologiques	10
Notice scientifique	11
Arrêté de prescription	12
Projet d'intervention	15
Arrêté de désignation	18
Documents cartographiques	20
Section 2 : L'opération archéologique et ses résultats	23
1. État des connaissances	25
1.1 Le projet d'aménagement	25
1.2 Contextes géologique et environnemental (M. Meurisse-Fort)	25
1.3 Contextes historique et archéologique (M. Béghin)	29
2. Stratégie et méthodes mises en œuvre	35
2.1 Les contraintes environnementales	35
2.2 Méthodologie	35
3. Description archéologique	36
3.1 Une occupation agraire	39
3.2 Un groupe scolaire du XIX ^e s.	42
3.3 Démolition et reconstruction du groupe scolaire	52
4. Conclusion	54
5. Bibliographie	55
6. Table des figures	57
Section 3 : Les inventaires	59
1. Inventaire des unités d'enregistrement (H. Agostini)	60
2. Inventaire du mobilier (H. Agostini)	62
3. Inventaire de la documentation (H. Agostini)	63

SECTION 1 : LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Fiche signalétique	7
Identité du site.....	7
L'opération archéologique.....	7
Résultats	7
Liste des intervenants	8
Intervenants administratifs	8
Intervenants scientifiques.....	8
Intervenants techniques	8
Liste des propriétaires	9
Entités archéologiques	10
Notice scientifique	11
Arrêté de prescription	12
Projet d'intervention	15
Arrêté de désignation	18
Documents cartographiques	20
Fig. 1 : Arras, Collège Marie Curie, localisation régionale de la commune, O. Dewitte - DA, CD 62.	20
Fig. 2 : Arras, Collège Marie Curie, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), O. Dewitte - DA, CD 62.....	20
Fig. 3 : Arras, Collège Marie Curie, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), O. Dewitte - DA, CD 62.	21
Fig. 4 : Arras, Collège Marie Curie, localisation du site sur le cadastre, O. Dewitte - DA, CD 62.	21

FICHE SIGNALÉTIQUE

Identité du site

Région : Hauts-de-France
Département : Pas-de-Calais **Commune :** Arras
Lieu-dit ou adresse : Collège Marie Curie, 62 rue de Saint Quentin
N° INSEE : 62 041
Cadastre année : 2019 **Section :** AW **Parcelle(s) :** 139p
Coord. Lambert 93 X : 684629,303 Y : 7020721,518 **altitude :** 76,287
Propriétaire du terrain : Département du Pas-de-Calais
Maître d'ouvrage des travaux : Département du Pas-de-Calais
Protection juridique : non concerné

L'opération archéologique

Arrêté de prescription n° : 62_2019_070-01 **daté du :** 10/09/2019
Arrêté de désignation n° : 62_2019_070-03 **daté du :** 11/02/2020
Titulaire : Hélène AGOSTINI
Organisme de rattachement : Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais
Raison de l'urgence : Restructuration, réhabilitation et extension du collège Marie Curie
Dates d'intervention sur le terrain : 17/02/2020 au 19/02/2020
Surface du projet : 3000 m² (surface accessible 2187 m²)
Surface diagnostiquée : 148 m², soit 6,8% de la surface accessible

Résultats

Côte d'apparition des vestiges (depuis TN) : - 0,20 m
Épaisseur de la stratification : 2 m
Densité : moyenne
Extension supposée du site : nord-est
Problématique de la recherche : occupation du faubourg Saint-Jean-en-Ronville
Nature des vestiges par périodes : époque contemporaine, bâtiment, cave, mur, fosse, dépotoir, sol
Lieu de dépôt du matériel archéologique et de la documentation :
Direction de l'Archéologie, Dainville

LISTE DES INTERVENANTS

Intervenants scientifiques

Service régional de l'Archéologie : Luc VALLIN Conservateur en chef du patrimoine

Direction de l'Archéologie : Sophie FRANÇOIS, Attachée principale ; Jean Michel WILLOT, Conservateur ; Hélène AGOSTINI, Archéologue départementale, responsable d'opération

Service Archéologique Municipal de la ville d'Arras : Mathieu Béghin, responsable adjoint du service, Yann Henry, responsable d'opération

Intervenants techniques

Direction de l'Archéologie, Service d'archéologie préventive

Service Archéologique Municipal de la ville d'Arras

Fouilles :

Hélène AGOSTINI : responsable d'opération

Orianne DEWITTE : topographie

Mathieu BEGHIN : fouille

Yann HENRY : fouille

Rapport :

Hélène AGOSTINI (dir.) : inventaire, rédaction, PAO

Mathieu BEGHIN : étude du contexte historique et archéologique

Orianne DEWITTE : carte, plan, DAO

Murielle MEURISSE-FORT : étude du contexte géologique et environnemental

Martine CARPENTIER, Sophie FRANÇOIS, Jean Michel WILLOT : relecture

Intervenants administratifs

Service régional de l'Archéologie :

Philippe HANNOIS, Conservateur régional adjoint de l'archéologie, Luc VALLIN Conservateur en chef du patrimoine.

Direction de l'Archéologie : Sophie FRANÇOIS, Directrice, Jean Michel WILLOT, Chef du service d'Archéologie préventive

Aménageur : Département du Pas-de-Calais

LISTE DES PROPRIÉTAIRES

Parcelle (section et numéro)	identité du propriétaire	Adresse	Courriel	numéro de téléphone
AW 139p	Département du Pas-de-Calais	Hôtel du Département, rue Ferdinand Buisson 62 018 ARRAS Cedex 9	renaut.marion@pasdecals.fr	03 21 21 66 56

ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

Fiche 1/1

CHRONOLOGIE

- ☐ Paléolithique
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique
- ☐ Néolithique
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
- ☐ Protohistoire
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Âge du Fer
 - ☐ Hallstatt (1^{er} Age du Fer)
 - ☐ La Tène (2nd Age du Fer)
- ☐ Antiquité romaine
 - ☐ République romaine
 - ☐ Empire romain
 - ☐ Haut Empire (jusqu'à 284)
 - ☐ Bas Empire (285-476)
- ☐ Époque médiévale
 - ☐ Haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge
 - ☐ Bas Moyen Âge
- ☐ Temps modernes
- Époque contemporaine
 - ☐ Ère industrielle

VESTIGES

- Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ☐ Bâtiment commercial
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- Structure urbaine
- ☐ Foyer
- Fosse
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithique
- ☐ Artisanat alimentaire
- ☐ Argile atelier
- ☐ Atelier métallurgique
- ☐ Artisanal
- ☐ Autre

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☐ Faune
- ☐ Flore
- ☐ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Autre

Études annexes

- Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macro restes
- An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Acquisition des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

NOTICE SCIENTIFIQUE

La Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais a procédé, en collaboration avec le Service Archéologique Municipal de la ville d'Arras et sous la responsabilité d'Hélène Agostini, à un diagnostic dans l'enceinte de la cour principale du collège Marie Curie. Le Département du Pas-de-Calais projette d'y réaliser divers travaux d'aménagement dont l'impact sur le sous-sol a motivé la prescription d'un diagnostic par le Service régional de l'archéologie.

Malgré les nombreuses contraintes environnementales et logistiques qui ont conditionné l'implantation des tranchées et réduit la zone accessible (2187 m² accessibles sur les 3000 m² prescrits), le diagnostic a permis la redécouverte d'une partie des bâtiments d'un groupe scolaire édifié dans la seconde moitié du XIX^e s. Avant cette période, l'occupation de la parcelle semble se limiter à une mise en culture continue remontant au moins à l'époque carolingienne.

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION



PREFET DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

REÇU LE

10 SEP. 2019

Direction de l'Archéologie

Arrêté n° 62_2019_070_01

Du 5/9/2019

portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet région Hauts-de-France, préfet de la zone défense et sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté ministériel du 12 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral portant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles Hauts-de-France, en date du 3 janvier 2018 et paru au recueil des actes administratifs n° R32-2018-19 bis du 23 janvier 2018 ;

Vu l'arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles de la région Hauts-de-France en date du 26 janvier 2018 et paru au recueil des actes administratifs n° R32-2018 21 bis du 26 janvier 2018, accordant subdélégation de signature à Monsieur Philippe Hannois, conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu le dossier enregistré sous le n° CP0620411800035, demande d'information, Consultation-projet, déposé par – DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS – pour le projet « Collège Marie Curie - 62 rue de Saint-Quentin » localisé à ARRAS, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 19 septembre 2018 ;

Vu la demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée par – DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS – pour le projet « Collège Marie Curie - 62 rue de Saint-Quentin » reçue en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 28 août 2019 ;

Considérant que les travaux envisagés, situés dans les faubourgs d'Arras occupés depuis l'époque médiévale, sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet « Collège Marie Curie - 62 rue de Saint-Quentin », sis en :

RÉGION : HAUTS-DE-FRANCE

DEPARTEMENT : PAS-DE-CALAIS
COMMUNE : ARRAS
Lieu dit ou adresse : 62 Rue de Saint Quentin
Cadastre : Préfixe : 001, Section : AW, Parcelle : 139p

Réalisé par : DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 300 m², est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté

Article 3 - Objectifs scientifiques

En application de l'article R.523-23 susvisé, le diagnostic a pour objectif de détecter et caractériser les vestiges archéologiques. Il doit être conçu comme une opération archéologique à part entière, dépassant le simple constat de présence ou absence de site.

Il doit notamment livrer les informations nécessaires pour statuer sur les suites à donner et permettre d'établir un cahier des charges scientifique dans le cas où le préfet de région déciderait de prescrire une fouille.

Le diagnostic doit permettre d'évaluer les vestiges archéologiques :

- leur profondeur d'enfouissement,
- leur contexte environnemental,
- leur nature,
- leur extension,
- leur état de conservation,
- leur puissance stratigraphique,
- leur chronologie.

Le projet de diagnostic présenté par l'opérateur d'archéologie préventive précisera :

- la durée de l'opération ;
- la composition de l'encadrement de l'équipe (nature et compétences) ;
- les moyens mécaniques mis en œuvre ;
- les moyens spécifiques (spécialistes éventuels...) ;
- ainsi que toutes propositions de techniques ou de méthodes aptes à répondre aux objectifs fixés.

Article 4 - Principes méthodologiques

La détection des vestiges nécessitera la réalisation de sondages stratigraphiques à la pelle mécanique, sous la direction du responsable scientifique et selon ses directives. La méthodologie devra être adaptée en fonction des contraintes particulières de l'opération (existence de revêtements, proximité de bâtiments), de façon à garantir la sécurité des biens et des personnes.

Les structures mises au jour devront être correctement caractérisées et datées, au moyen de la fouille, au moins partielle, d'un nombre significatif d'entre elles. Elles devront faire l'objet de relevés graphiques précis et être localisées sur un plan. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être indiquées. L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des sondages devront être géolocalisées précisément (en Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisible.

Le responsable d'opération veillera à limiter le caractère destructeur des sondages, dans la perspective d'une éventuelle fouille postérieure ou de la conservation des vestiges.

Article 5 - Responsable scientifique

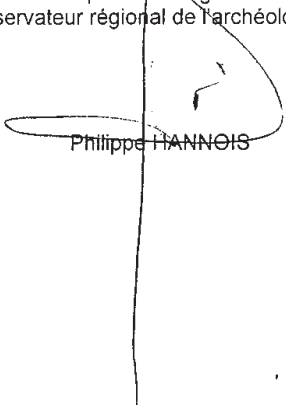
Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : médiéviste.

Article 6 - Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié

au DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS, direction de l'immobilier, au Service archéologique municipal d'Arras, à la Direction de l'archéologie du Département du Pas-de-Calais et à l'INRAP - Direction régionale Hauts-de-France.

Fait à LILLE, le **05 SEP. 2019**

Pour le Préfet de Région,
et par délégation,
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie adjoint



Philippe HANNOIS

PROJET D'INTERVENTION

Conseil départemental du Pas-de-Calais – PRC – Direction de l'Archéologie

Projet d'intervention de diagnostic archéologique

Direction de l'Archéologie
Conseil départemental du Pas-de-Calais
Hôtel du Département
Rue Ferdinand Buisson
62018 Arras cedex 9
Tél. : 03.21.21.69.31 télécopie : 03.21.60.91.18
archeologie@pasdecalais.fr

1. IDENTIFICATION

Opération	Nature de l'opération	Diagnostic archéologique
	Numéro arrêté de prescription	62_2019_070_01
	Date de prescription	05/09/2019
	Date de notification	05/09/2019
	Date d'attribution	25/09/2019
Site	Département	Pas-de-Calais
	Commune	Arras
	Localisation	62, rue de Saint Quentin
	Références cadastrales	AW 139p
	Surface à traiter	300 m ²
	Nature du projet	Restructuration, réhabilitation et extension du collège Marie Curie
Aménageur	Nom ou raison sociale	Département du Pas-de-Calais
	Adresse	Hôtel du Département rue Ferdinand Buisson, 62 018 Arras cedex 9
	Représentant légal	Monsieur Jean-Claude LEROY Président du Conseil départemental
Service instructeur	Service régional de l'Archéologie	03.28.36.78.50
	Prescripteur	Luc VALLIN

2. PROBLÉMATIQUE SCIENTIFIQUE

L'arrêté de prescription n° 62_2019_070_01 du 05/09/2019 stipule que, « en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ».

Conformément à l'arrêté de prescription, l'objet de l'opération de diagnostic archéologique consiste à mettre en évidence et caractériser la nature, la datation, la chronologie, l'étendue, l'intérêt et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents.

Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant de déterminer le type de mesures dont le site doit faire l'objet.

3. CONTRAINTES TECHNIQUES

L'opération est localisée au sein d'un établissement scolaire. Par sécurité, le diagnostic sera réalisé lors des périodes de vacances scolaires. Le site sera fermé durant la durée de l'opération et un périmètre de sécurité sera défini aux abords des bâtiments afin d'éviter de les fragiliser.

4. VESTIGES ATTENDUS

Les travaux sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique du fait même de l'emplacement de l'aménagement. La parcelle à diagnostiquer est située dans un secteur d'Arras encore méconnu par l'archéologie. Le terrain est localisé à proximité supposée d'une voie gallo-romaine (rue de Saint-Quentin) et à l'extérieur de la ville médiévale à plus de 300 m des fortifications urbaines. L'opération constitue une opportunité de retrouver une voie, de cerner l'extension des occupations antiques en périphérie de la cité et d'un potentiel faubourg médiéval ou moderne.

5. MÉTHODES ET TECHNIQUES ENVISAGÉES

Étude documentaire

Préalablement à l'opération de terrain, une étude documentaire sera entreprise afin d'appréhender l'environnement historique, archéologique et naturel du projet d'aménagement. Il sera notamment procédé à la consultation de la Carte archéologique.

Détection

L'opération d'archéologie préventive consistera à réaliser des tranchées linéaires ou des fenêtres, réparties sur la totalité de l'emprise et représentant au moins 10 % de la superficie. En cas de détection de vestiges, des ouvertures complémentaires pourront être effectuées afin d'évaluer plus finement la concentration, l'extension et l'état de conservation des vestiges. Le taux d'ouverture dans les secteurs sensibles pourra atteindre 12 à 15 % de la superficie. En fonction du contexte, des sondages profonds en puits pourront être entrepris.

Caractérisation

La fouille partielle ou totale, manuelle ou mécanique, d'un nombre significatif de structures sera réalisée afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques. Les données archéologiques seront enregistrées selon les modalités classiques (fiches descriptives, plans, relevés, photographies...).

Rapport

À l'issue de l'opération, le rapport sera transmis par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais au Service régional de l'Archéologie des Hauts-de-France en huit exemplaires dont un non broché, accompagnés d'une version numérique. Le document répondra aux normes de contenu et de présentation du rapport final d'opération définies par l'arrêté du 27 septembre 2004.

Mesures de conservation préventive sur le terrain

À l'issue de l'opération de terrain, les sondages ayant livré des vestiges archéologiques significatifs seront remblayés après accord du conservateur régional de l'archéologie afin d'assurer leur bonne conservation.

Conseil départemental du Pas-de-Calais – PRC – Direction de l'Archéologie

Conservation du mobilier et de la documentation archéologique

Le mobilier archéologique sera conditionné et conservé au sein de la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais en prévision de sa restitution à l'État qui sera chargé de sa dévolution et cela conformément au protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques établi par le Service régional de l'Archéologie des Hauts-de-France.

6. RELATION AVEC LE SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

La Direction de l'Archéologie informera régulièrement le conservateur régional de l'archéologie et l'agent prescripteur de l'avancée de l'opération et des découvertes réalisées.

7. MOYENS À ENGAGER

Phase de terrain incluant la préparation		Total entre 2 et 4 jours ouvrés
	Responsable d'opération	1
	Technicien	1
	Topographe	1
	Moyens de terrassement	Mini-pelle 9 t godet curage
Phase de post-fouille		Total 2 et 4 jours ouvrés
	Responsable d'opération	1
	Technicien	
	Spécialiste	1
	Topographe	1

ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Décision n° 62_2019_070-03 Du 11/02/2020
portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté du 3 janvier 2018 portant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, Directeur régional des affaires culturelles des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du 26 janvier 2018 du Directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France accordant subdélégation de signature à Monsieur Philippe HANNOIS, Conservateur régional de l'archéologie adjoint ;

Vu l'arrêté n° 62_2019_044_01 du 5 septembre 2019 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (ARRAS, PAS-DE-CALAIS, Collège Marie Curie - 62 rue de Saint-Quentin) ;

Vu l'arrêté n° 62_2019_070-02 du 25 septembre 2019 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive.

Vu le projet scientifique d'intervention de diagnostic présenté par le Département du Pas-de-Calais, reçu le 17 octobre 2019, approuvé le 14 novembre 2019 ;

Vu la proposition de responsable scientifique d'opération présentée par le Département du Pas-de-Calais ;

Considérant que le responsable scientifique de l'opération proposé dispose de connaissances, références, qualifications et expériences lui permettant de garantir la qualité scientifique de l'opération archéologique et de prendre, dans le cadre de la mise en œuvre du projet scientifique d'intervention susvisé, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport de diagnostic dont il dirigera la rédaction ;

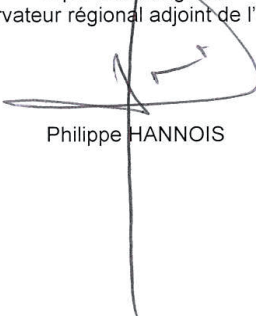
ARRÊTE

Article 1 - Madame Hélène AGOSTINI est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 5 septembre 2019 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : 158932.

Article 2 - Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Madame Hélène AGOSTINI et au Département du Pas-de-Calais.

Fait à LILLE, le 11 février 2020

Pour le Préfet de Région,
et par délégation,
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional adjoint de l'archéologie


Philippe HANNOIS

DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES

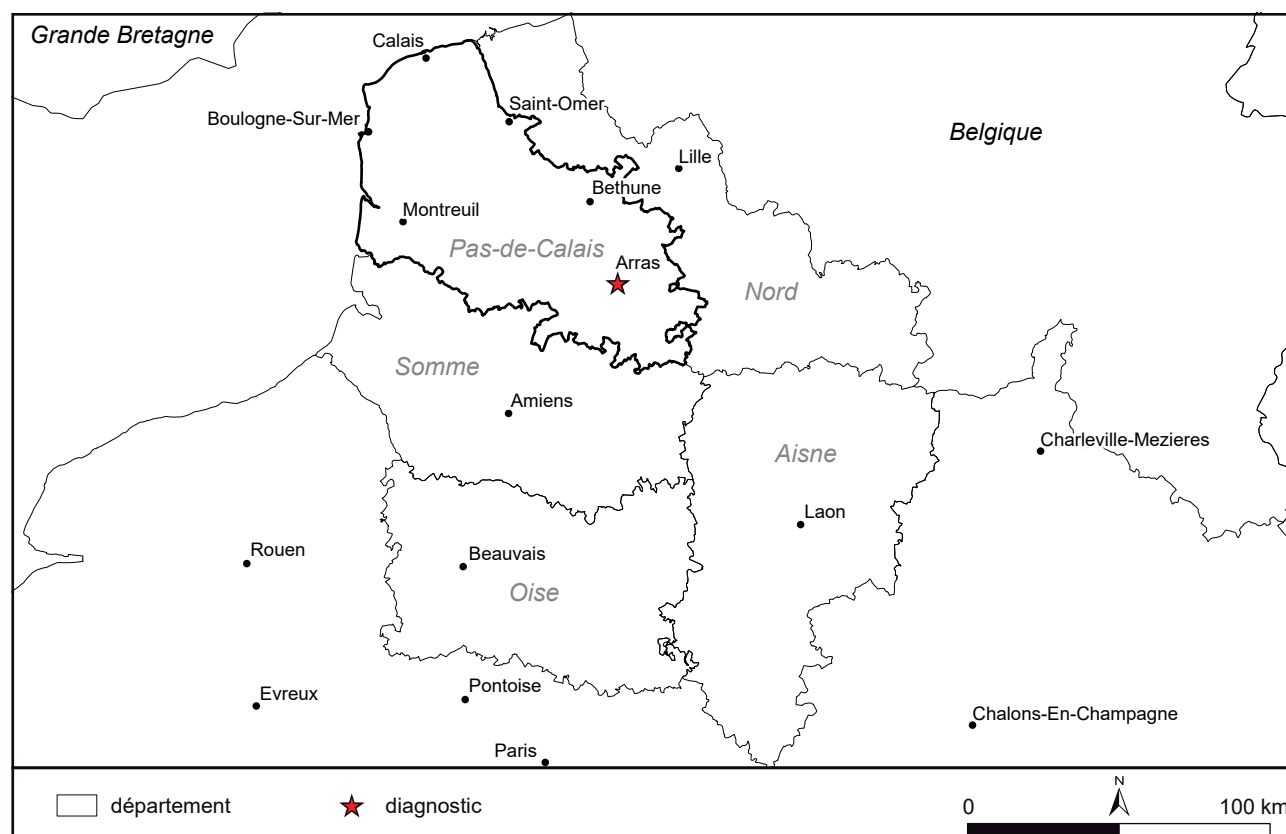


Fig. 1 : Arras, Collège Marie Curie, localisation régionale de la commune, O. Dewitte - DA, CD 62.

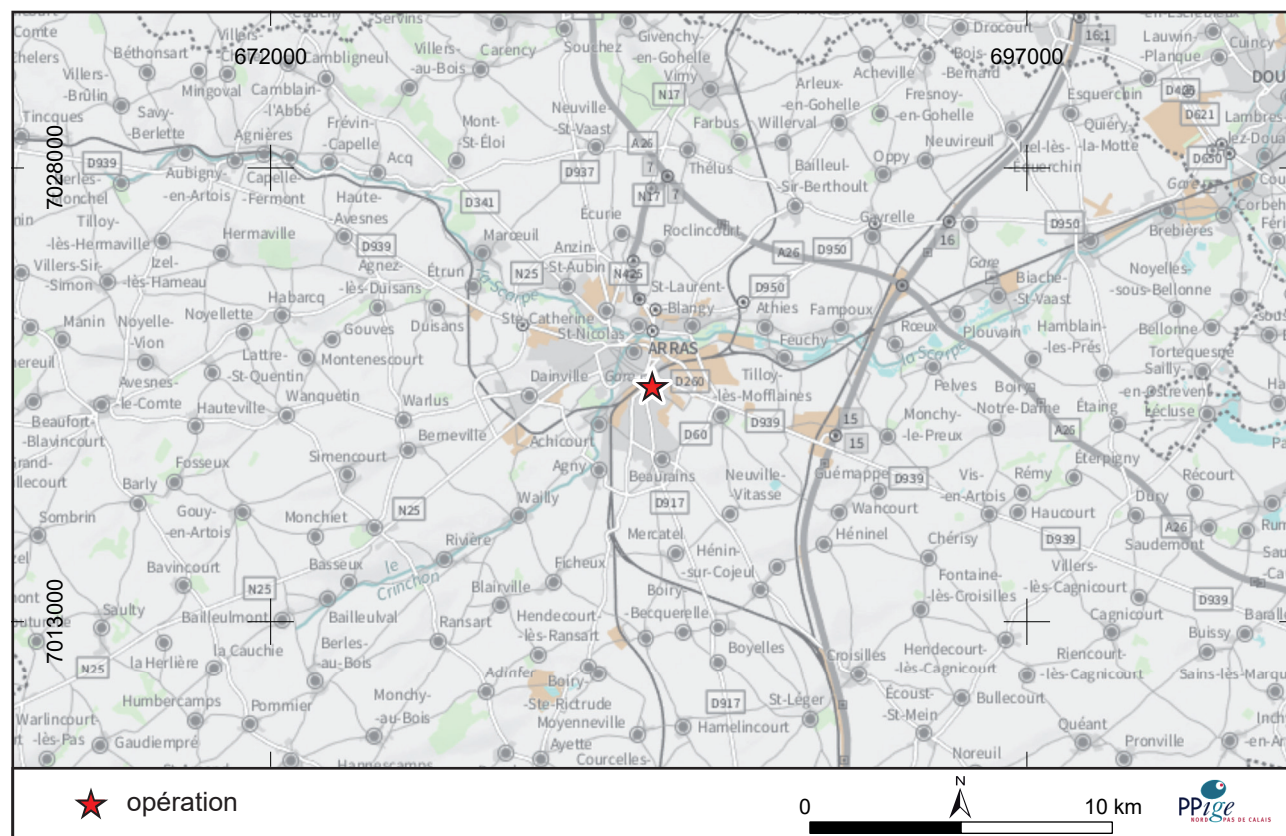


Fig. 2 : Arras, Collège Marie Curie, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), O. Dewitte - DA, CD 62.



Fig. 3 : Arras, Collège Marie Curie, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), O. Dewitte - DA, CD 62.



Fig. 4 : Arras, Collège Marie Curie, localisation du site sur le cadastre, O. Dewitte - DA, CD 62.

SECTION 2 : L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE ET SES RÉSULTATS

1. État des connaissances	25
1.1 Le projet d'aménagement	25
1.2 Contextes géologique et environnemental (M. Meurisse-Fort)	25
1.3 Contextes historique et archéologique (M. Béghin)	29
1.3.1 Les périodes médiévale et moderne.....	29
1.3.2 L'époque contemporaine	30
2. Stratégie et méthodes mises en œuvre	35
2.1 Les contraintes environnementales.....	35
2.2 Méthodologie	35
2.2.1 Le décapage et la fouille.....	35
2.2.2 Gestion de la documentation scientifique et du mobilier	35
3. Description archéologique	36
3.1 Une occupation agraire.....	39
3.2 Un groupe scolaire du XIX ^e s.	42
3.2.1 Préparation des sols	42
3.2.2 Le bâtiment 73.....	42
3.2.3 Le mur de clôture 44.....	48
3.3 Démolition et reconstruction du groupe scolaire.....	52
4. Conclusion	54
5. Bibliographie	55
6. Table des figures	57

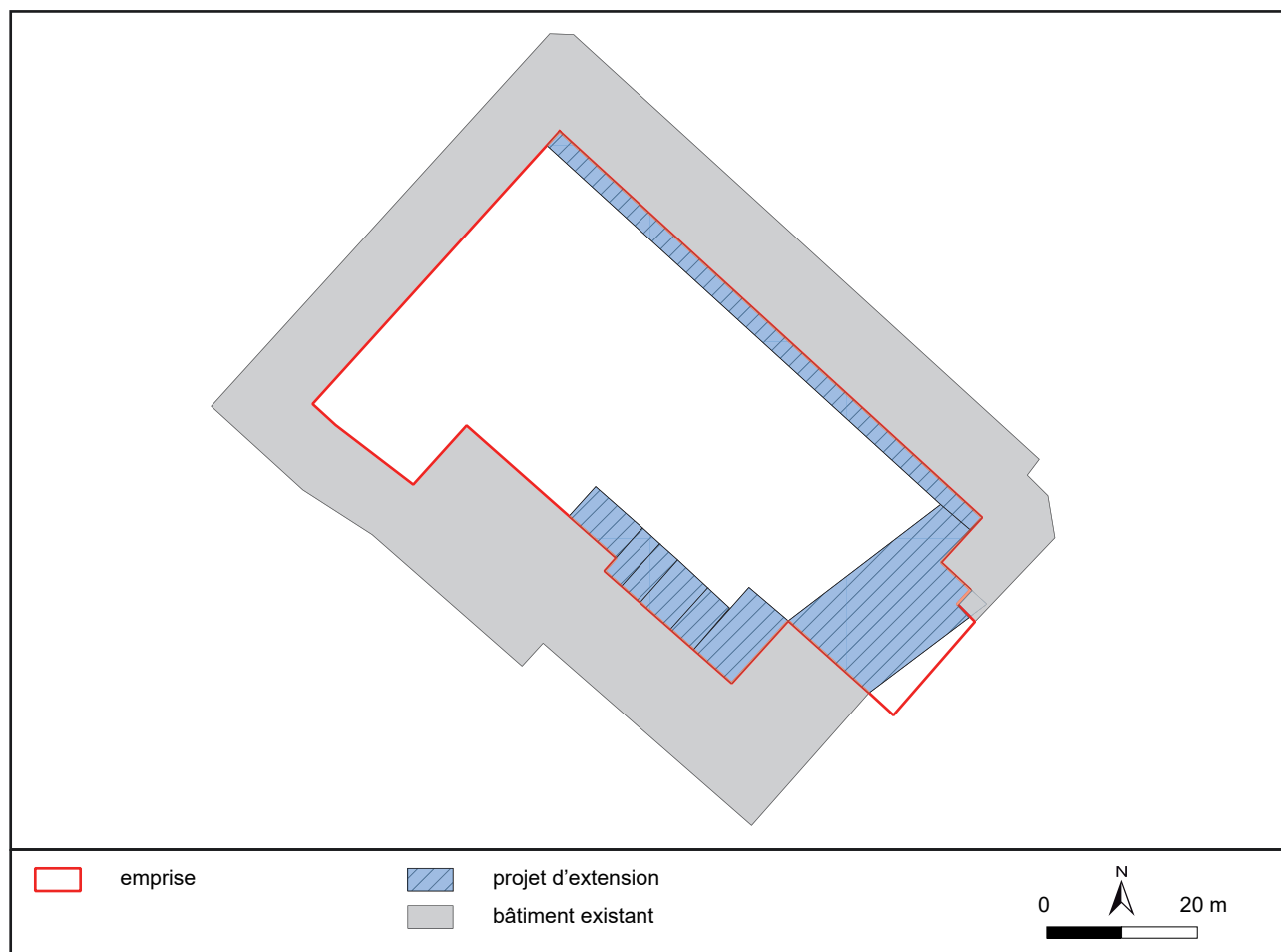


Fig. 5 : Arras, Collège Marie Curie, plan des aménagements projetés dans la cour, O. Dewitte - DA, CD 62.

Arras, Collège Marie Curie, rue de Saint Quentin

1. État des connaissances

1.1 Le projet d'aménagement

Le département du Pas-de-Calais projette d'effectuer divers travaux d'aménagement (restructuration, réhabilitation et extension des bâtiments) dans l'enceinte de la cour principale du collège Marie Curie (Fig. 5, p. 24).

1.2 Contextes géologique et environnemental (M. Meurisse-Fort)

Le diagnostic se situe sur la commune d'Arras, dans le bassin-versant de la Scarpe.

Au niveau du diagnostic, le substratum répertorié est mésozoïque. Il est représenté par la Craie du Coniacien moyen à supérieur. Le substrat tertiaire n'est pas représenté sur le pourtour immédiat de l'emprise mais il est présent en buttes résiduelles plus au sud.

Les formations superficielles sont uniquement cartographiées en périphérie de l'emprise. Elles correspondent aux Loess pléistocènes présents immédiatement à l'est de l'emprise, aux Alluvions récentes holocènes autour du Crinchon et de la Scarpe présents plus largement à l'ouest et au nord de l'emprise et aux Colluvions dans le réseau de paléovallées (Fig. 6, p. 26, Fig. 7, p. 27) (Delattre 1968 ; Lacquement et al. 2004 ; BRGM-Infoterre 2020).

D'après l'étude géotechnique, des remblais sont signalés dans tous les sondages, perturbant largement l'enregistrement des formations superficielles. Dans trois sondages, un limon plus ou moins crayeux pouvant correspondre au toit du substratum crayeux altéré ou à des formations limoneuses de plateau est présent sous des remblais. La craie blanche à silex apparaît ensuite jusqu'à 20 m de profondeur (GEOTEC 2019).

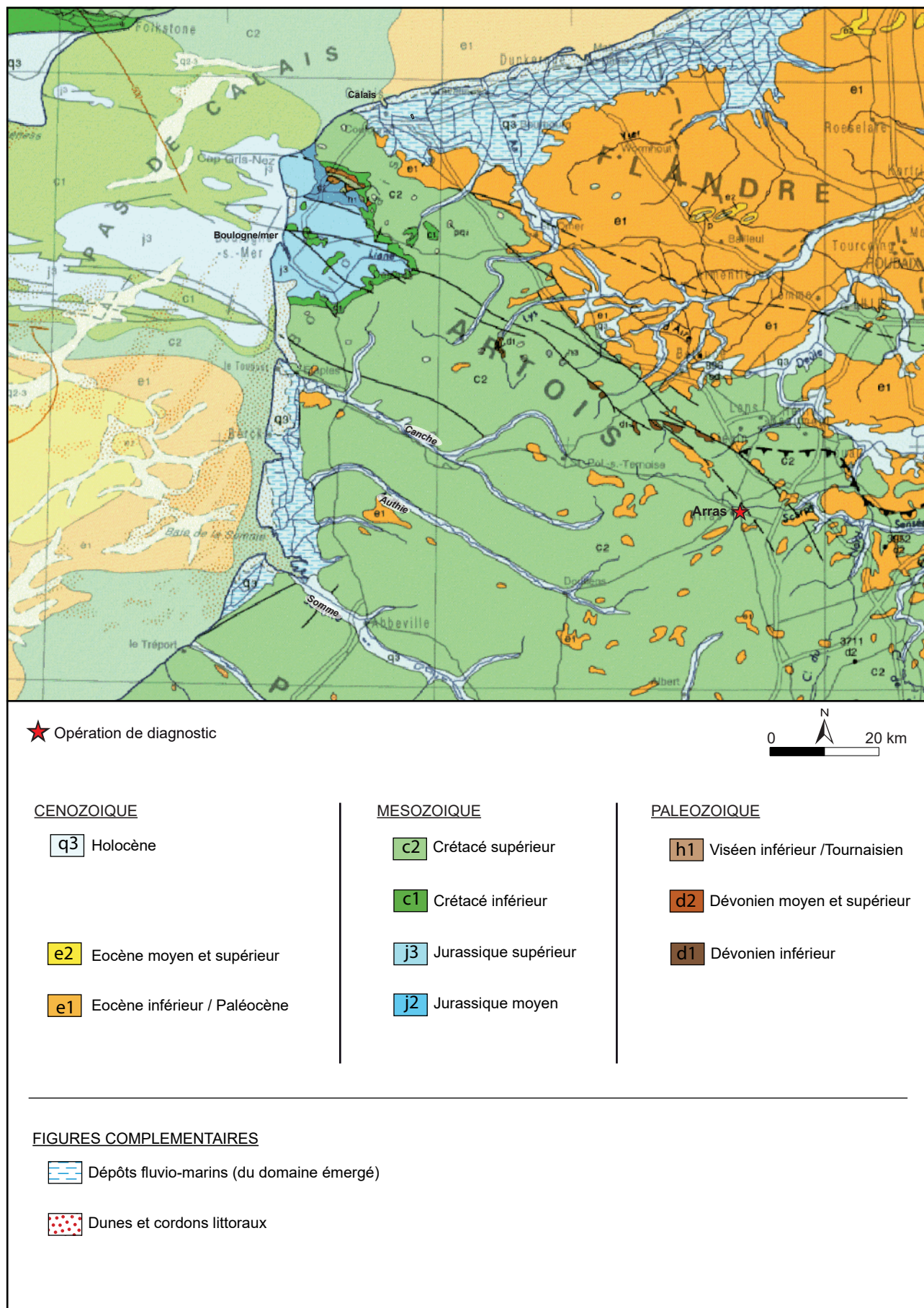


Fig. 6 : Arras, Collège Marie Curie, extrait de la carte géologique au millionième (Chantraine et al. 1996 ; BRGM-Infoterre 2020), M. Meurisse-Fort - DA, CD 62.



Fig. 7 : Arras, Collège Marie Curie, extrait de la carte géologique au 1/50 000 harmonisée (Lacquement et al. 2004 ; BRGM-Infoterre 2020), M. Meurisse-Fort - DA, CD 62.



Fig. 8 : Arras, Collège Marie Curie, localisation du diagnostic sur la carte de Deventer de 1590, M. Béghin - SAM.

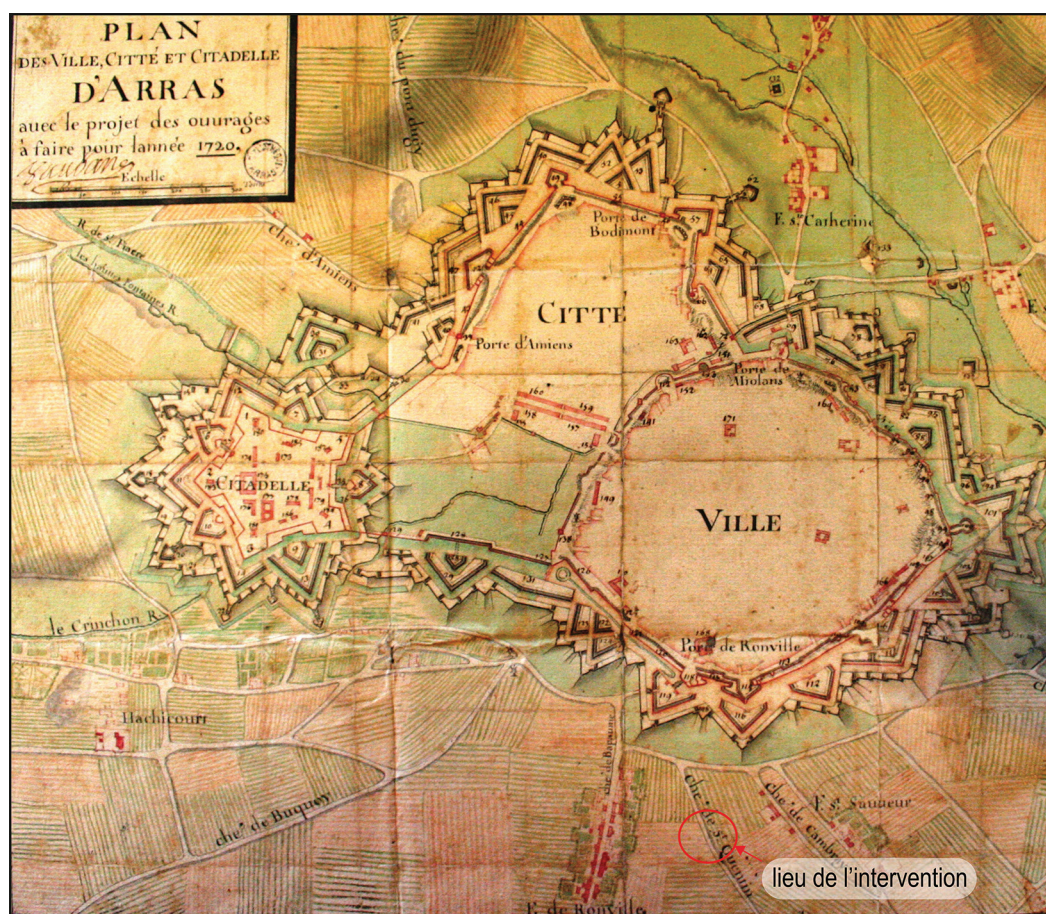


Fig. 9 : Arras, Collège Marie Curie, localisation du diagnostic sur le plan Vauban de 1720, M. Béghin - SAM.

1.3 Contextes historique et archéologique (M. Béghin)

1.3.1 Les périodes médiévale et moderne

La parcelle diagnostiquée est située à environ 600 m à l'est du périmètre fortifié de la ville du XII^e s. Localisé dans la partie extra muros de l'ancienne paroisse Saint-Jean-en-Ronville, le site appartient à un faubourg à dominante rurale, qui connaît une activité économique et un peuplement assez faibles, contrairement au faubourg voisin de Saint-Sauveur. Ce dernier reçoit en effet une occupation assez dense, tant civile que religieuse, entre la porte Saint-Nicolas et le rietz Saint-Sauveur puisque la quasi-totalité des couvents mendiants et béguinages d'Arras s'y concentrent (Delmaire, 1994).

Les textes médiévaux et la documentation planimétrique de l'époque moderne s'accordent pour dire que le faubourg Saint-Jean-en-Ronville forme un paysage à l'occupation très lâche. Les quelques chemins majeurs et voies de traverse apparaissent comme des percées au milieu de jardins et de champs sous lesquels se développaient nombre de petites carrières d'extraction de craie. Parmi les chemins identifiables dès le XIV^e s., se trouve l'actuelle rue de Saint-Quentin qui était déjà en connexion avec la rue du Temple. Toutefois, du côté occidental, le chemin prenait fin à l'embranchement avec l'actuelle rue Emile Loubet par laquelle il se poursuivait jusqu'à la rue Alexandre Georges (ancienne rue des Carmes) (Fig. 8, p. 28, Fig. 9, p. 28, Fig. 10, p. 29, Fig. 11, p. 30, Fig. 16, p. 33).



Fig. 10 : Arras, Collège Marie Curie, localisation du diagnostic sur la carte des environs d'Arras de 1723, M. Béghin - SAM.

1.3.2 L'époque contemporaine

Malgré un contexte d'atonie économique et démographique causé par l'ombre du bassin houiller, situé à moins de 20 km de là, ainsi que par une politique municipale peu impliquée dans la vie économique, les faubourgs Ronville et Saint-Sauveur bénéficient, dès la fin des années 1890, du démantèlement des fortifications et l'installation de la nouvelle gare pour se développer (Fig. 12, p. 31, Fig. 16, p. 33).

Le modèle existant depuis le Moyen Âge, à savoir un faubourg Saint-Sauveur plus dynamique, perdure et se renforce car, à partir des années 1875, celui-ci reçoit bien plus d'industries que le faubourg de Ronville. Pour ce dernier, seules les anciennes huileries Bernard (rue du 8 mai 1945) ont fait l'objet d'une observation archéologique menée en 1999. En outre, celle-ci n'a pas permis de mettre au jour des vestiges antérieurs à l'occupation industrielle. Malgré ce déséquilibre, le faubourg de Ronville se dote de nouveaux axes de traverse qui relient alors les anciens chemins antiques et médiévaux entre eux, ainsi qu'aux voiries nouvellement percées. Parmi les rues concernées se trouvent celles du Commandant-Dumetz et de la République qui mettent en relation l'Avenue Fernand-Lobbedez avec la rue de Saint-Quentin. Au côté des maisons, à l'emplacement actuel du collège Marie Curie et de l'école élémentaire Pierre Curie, s'installe dans la seconde moitié du XIXe s., un groupe scolaire (Fig. 13, p. 31, Fig. 16, p. 33).

La densification du parcellaire connaît un coup d'arrêt provoqué par le déclenchement de la Première Guerre mondiale. Les bombardements allemands ayant provoqué d'importantes destructions dans tout le secteur oriental de la ville, cette zone fait l'objet d'une reconstruction durant l'entre-deux-guerres. Grâce aux initiatives personnelles, des maisons sont progressivement édifiées au milieu d'une nuée de baraques (Fig. 14, p. 32). Toutefois, la Seconde Guerre mondiale met de nouveau en suspend le développement du quartier et occasionne de lourdes pertes parmi lesquelles se trouve le groupe scolaire (Fig. 15, p. 32). Il faut attendre 1968 pour que l'établissement soit reconstruit et adopte le nom de collège Marie Curie (Broder, 2000 ; Cornette, 1960 ; Hilaire, 2000) (Fig. 16, p. 33).



Fig. 11 : Arras, Collège Marie Curie, localisation du diagnostic sur la carte d'état-major de 1820-1866, M. Béghin - SAM.



Fig. 12 : Arras, Collège Marie Curie, Plan de démantèlement des fortifications et d'aménagement de la ville d'Arras à la fin du XIX^e s., M. Béghin - SAM.



Fig. 13 : Arras, Collège Marie Curie, vue de détail du plan de démantèlement des fortifications et d'aménagement de la ville d'Arras à la fin du XIX^e s., M. Béghin - SAM.



Fig. 14 : Arras, Collège Marie Curie, rue de Saint-Quentin vue depuis le nord dans les années 1920 (sur la droite se développent les bâtiments composant le groupe scolaire), collection André Coilliot.



Fig. 15 : Arras, Collège Marie Curie, rue du Commandant Dumetz après les bombardements de 1944 (les ruines sur la droite appartiennent au groupe scolaire), collection André Coilliot.

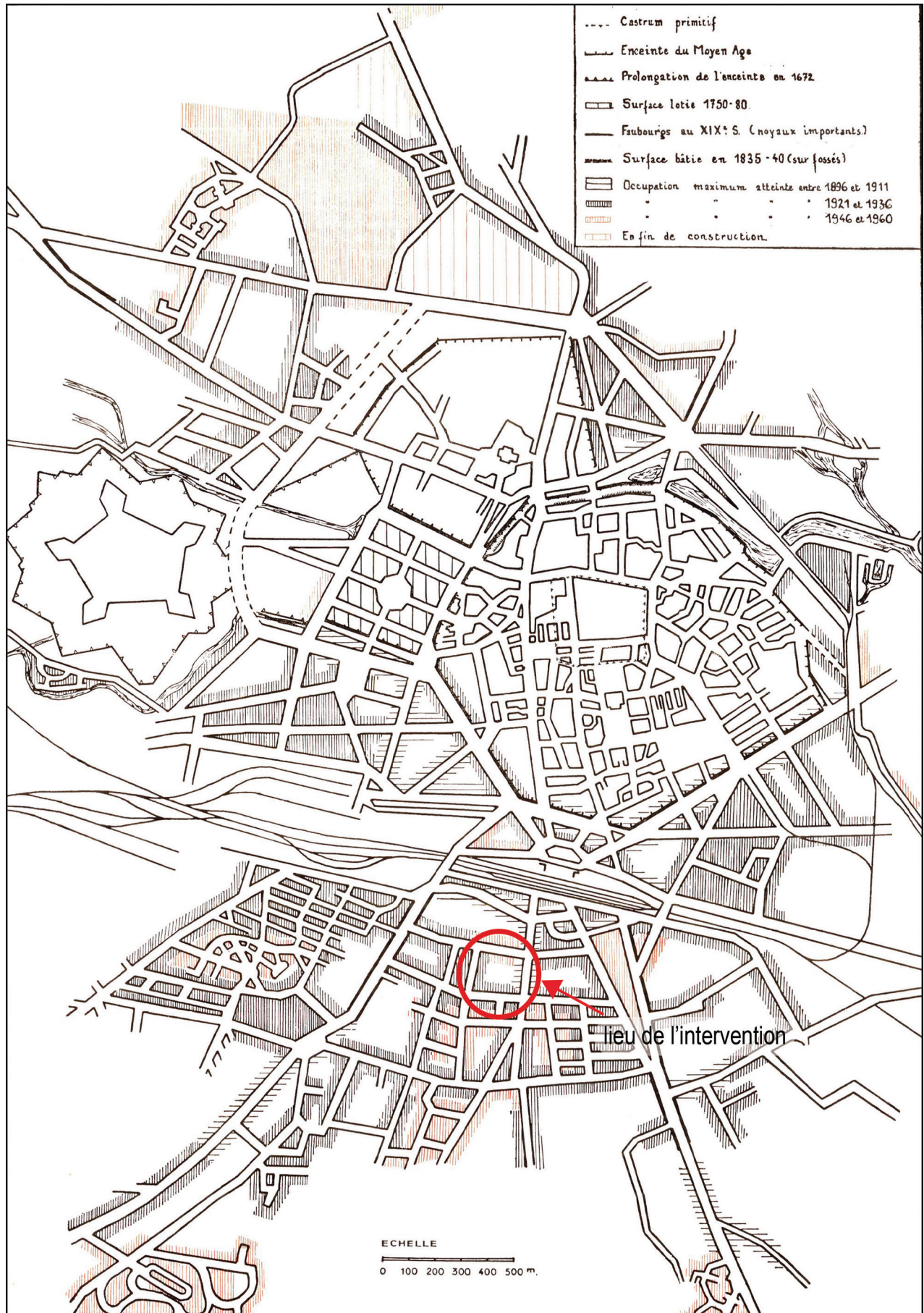


Fig. 16 : Arras, Collège Marie Curie, localisation du diagnostic sur le plan d'évolution urbaine réalisé par A. Cornette en 1960, M. Béghin - SAM.

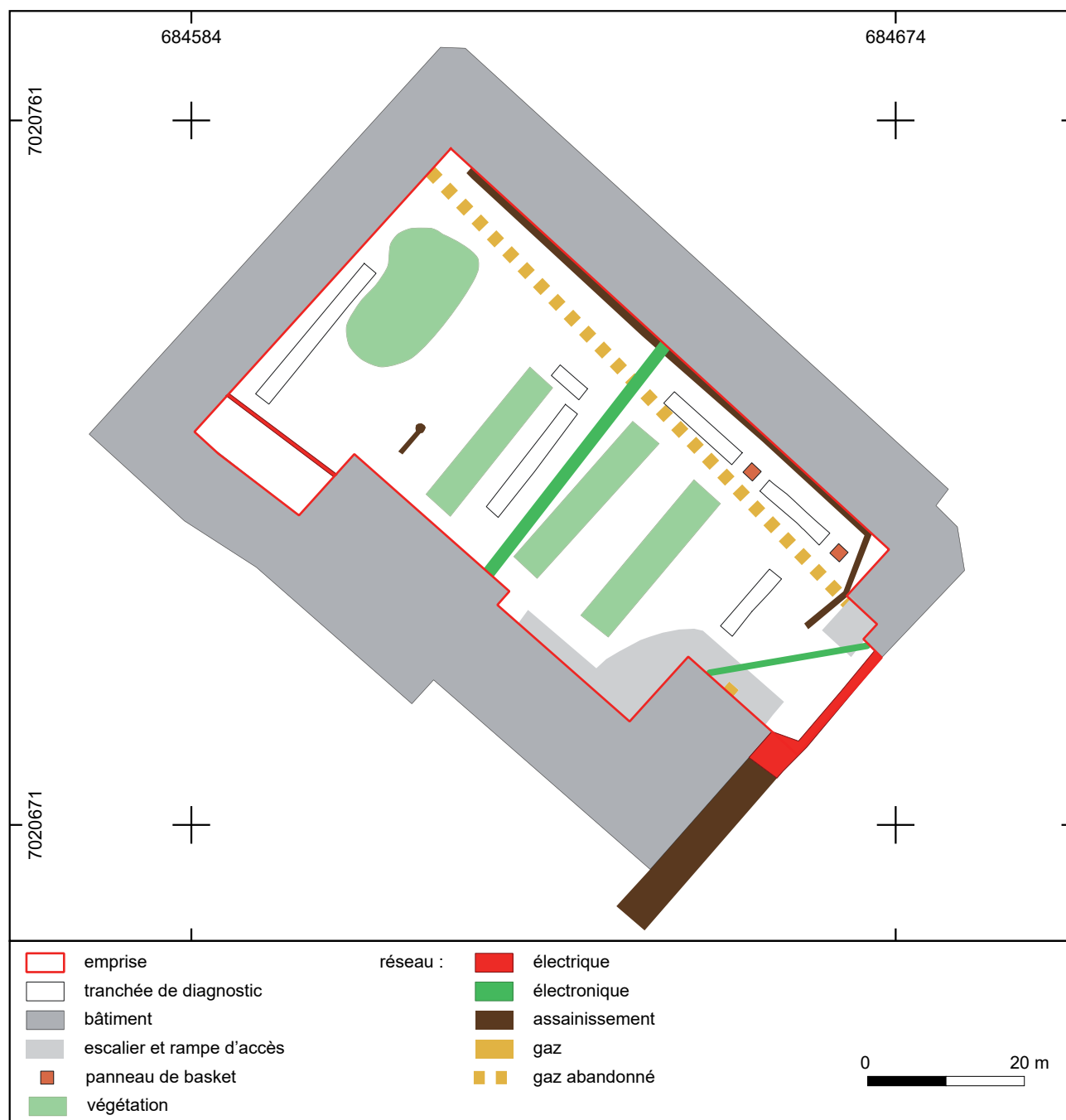


Fig. 17 : Arras, Collège Marie Curie, plan des contraintes environnementales, O. Dewitte - DA, CD 62.

2. Stratégie et méthodes mises en œuvre

2.1 Les contraintes environnementales

De nombreuses contraintes environnementales et logistiques ont conditionné l'implantation des tranchées de diagnostic (Fig. 17, p. 34) : plusieurs réseaux enterrés et aériens, des équipements de sport, trois bandes de terreplein végétalisé à conserver et un espace de circulation pour les piétons à ménager entre les bâtiments ainsi que des espaces de stockage pour les déblais. De la sorte 27 % de l'emprise se sont avérés inaccessibles.

La présence d'un niveau de ternaie recouvert d'enrobé sur les $\frac{3}{4}$ de la cour a nécessité un découpage préalable et dans la mesure du possible une anticipation des fenêtres potentielles.

2.2 Méthodologie

2.2.1 Le décapage et la fouille

Cette opération de diagnostic est le fruit d'une collaboration entre le service d'archéologie préventive du département du Pas-de-Calais et le service archéologique municipal d'Arras. Elle s'est déroulée du 17 au 19 février 2020. Conduite par Hélène Agostini, l'équipe était composée de deux archéologues du Service Archéologique Municipal de la ville d'Arras et d'une topographe.

Quatre tranchées et une fenêtre ont été exécutées à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un godet lisse de 1,80 m et d'un godet à dents de dimension moindre. Ces ouvertures totalisent 148 m², ce qui correspond à 6,8 % de la surface accessible. Les tranchées ont été creusées à des profondeurs variables justifiées par l'apparition des vestiges, et atteignent au maximum 1,30 m de profondeur, avec des sondages pouvant dépasser ponctuellement cette cote.

Les structures mises au jour ont fait l'objet d'enregistrements photographiques et topographiques et de relevés de détail au 1/20^e (pour les structures testées manuellement ou mécaniquement). L'observation de niveaux archéologiques a motivé la description de leurs textures, compacités, teintes (basées sur le code Munsell, norme principalement utilisée en géologie), et inclusions. Les vestiges sont enregistrés sous la forme d'unité d'enregistrement (UE) de 1 à 76.

Les plans sont le résultat des levées topographiques effectués sur le terrain à l'aide d'un GPS et d'une station totale à précision centimétrique et sont systématiquement présentés avec leurs coordonnées en Lambert 93.

2.2.2 Gestion de la documentation scientifique et du mobilier

La gestion de la documentation scientifique et du mobilier archéologique est conforme au « protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques » complément au cahier des charges scientifiques du Service régional de l'archéologie. L'ensemble de la documentation issue du terrain a été archivé et une sauvegarde informatique a été réalisée. Le mobilier archéologique a été inventorié et reconditionné. Ils sont conservés à la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais. L'ensemble des données est enregistré dans le système d'informations archéologiques du Pas-de-Calais (SIA) accessible via extranet. Le SIA est une base de données couplée à un système d'informations géographiques.

L'application SIA se décompose en deux grands modules : le module inventaire et le module recherche. Le module inventaire comprend :

- Les unités d'enregistrement : niveau, structure, sondage...
- Le mobilier archéologique : un inventaire généraliste et des inventaires pour les différents types de mobilier
- La documentation : papier et numérique,
- Les traitements : analyses spécifiques et conservation-restauration,
- La régie.

Le module recherche permet d'effectuer des requêtes multicritères sur l'ensemble des champs des inventaires. Les recherches peuvent être internes à l'opération ou sur l'ensemble des projets.

3. Description archéologique

Le diagnostic révèle, sur une surface de 3000 m² (ouverte à 6,8 %), 16 structures se déclinant en murs (9), fosses (3), tranchées de fondation (2), tranchée de canalisation (1) et cave (1) (Fig. 18, p. 37). Certaines d'entre elles ont été dégagées et sondées mécaniquement ou manuellement afin de déterminer leur nature, leur état de conservation et d'apporter des éléments de datation.

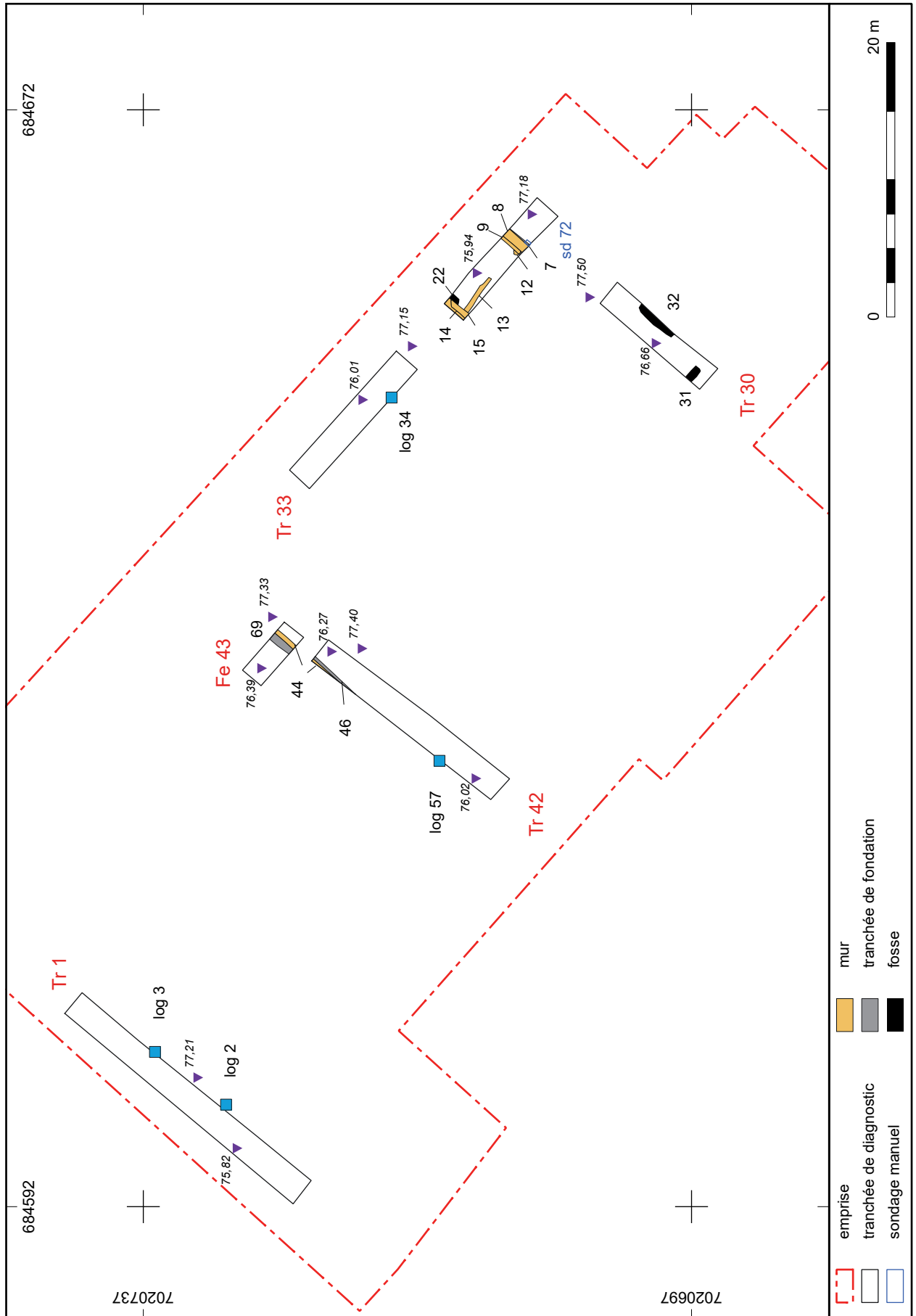


Fig. 18 : Arras, Collège Marie Curie, plan général des vestiges, O. Dewitte - DA, CD 62.

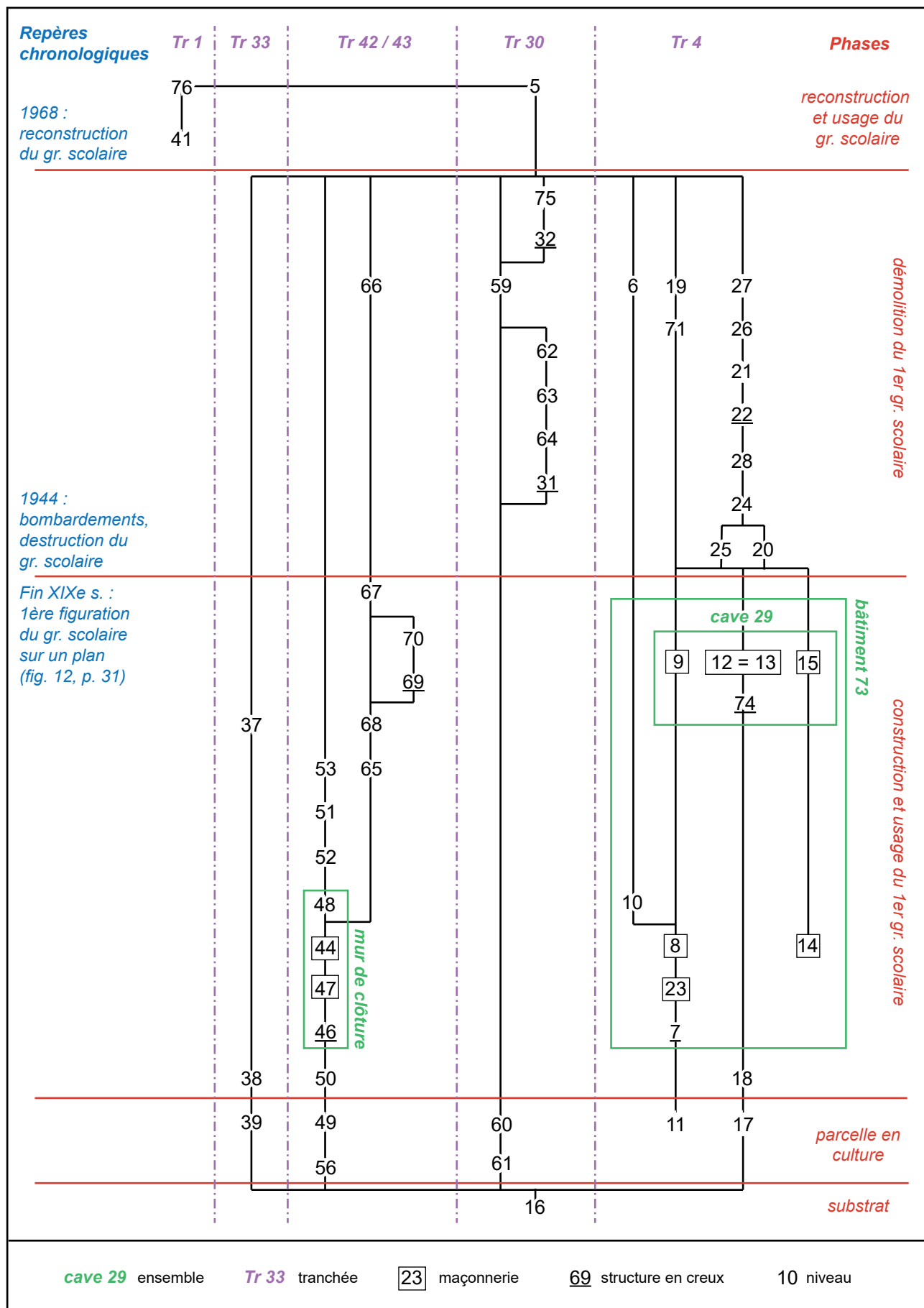


Fig. 19 : Arras, Collège Marie Curie, diagramme stratigraphique général, H. Agostini - DA, CD 62.

3.1 Une occupation agraire

Les premiers indices d'occupation de la parcelle sont liés à la mise en culture du secteur. Sur le substrat crayeux s'installent les niveaux 56 (Tr. 42) et 61 (Tr. 30), puis les niveaux 39 (Tr. 1), 49 (Tr. 42), 60 (Tr. 30), 11 et 17 (Tr. 4) (Fig. 22, p. 40, Fig. 23, p. 41). Ils présentent pour caractéristique commune une matrice limoneuse, homogène, de couleur marron jaunâtre foncé, chargée de nombreux nodules de craie et d'occasionnels nodules de terre cuite.

Le niveau 56 a livré un petit assemblage de 4 fragments de céramiques, datables de la période carolingienne et du bas Moyen Âge (Fig. 20, p. 39). Les niveaux 39, 49 et 17, immédiatement postérieurs en chronologie relative, ont livré quant à eux de petits ensembles de 1 à 3 fragments de céramiques datables du bas Moyen Âge et de l'époque moderne (Fig. 21, p. 39). Ces limons peuvent être qualifiés de niveaux de champs, interprétation confortée par le caractère hétérogène des lots céramiques qui en sont issus.

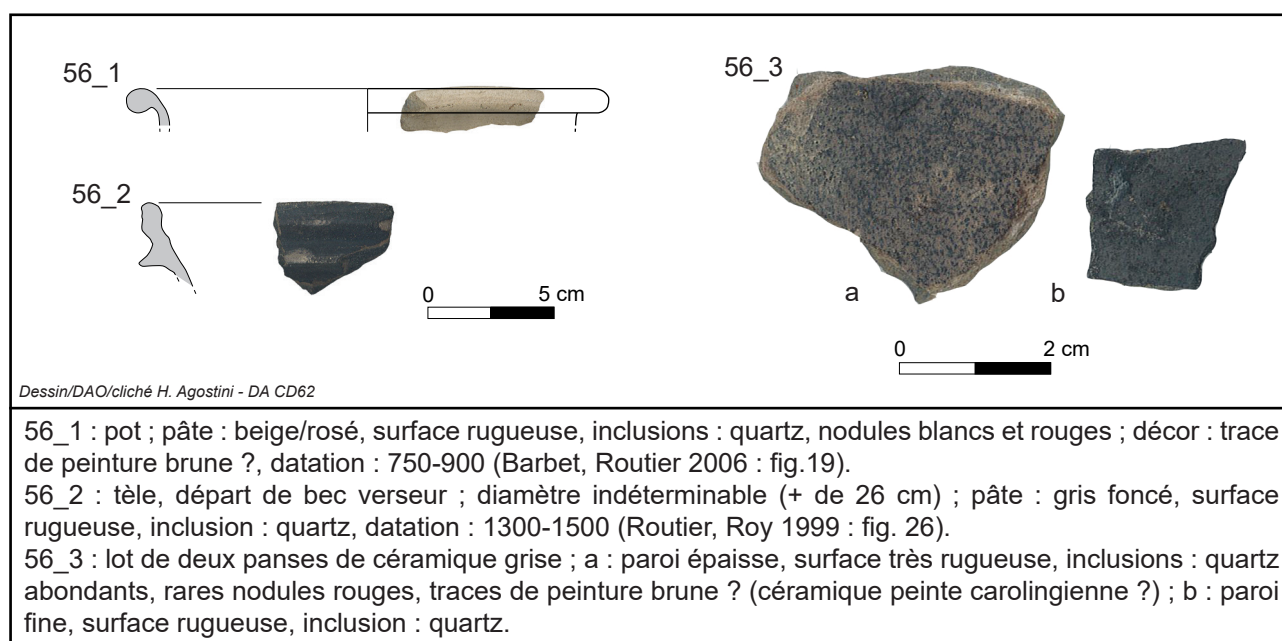


Fig. 20 : Arras, Collège Marie Curie, lot céramique issu du niveau 56, dessin/DAO/cliché H. Agostini - DA, CD 62.

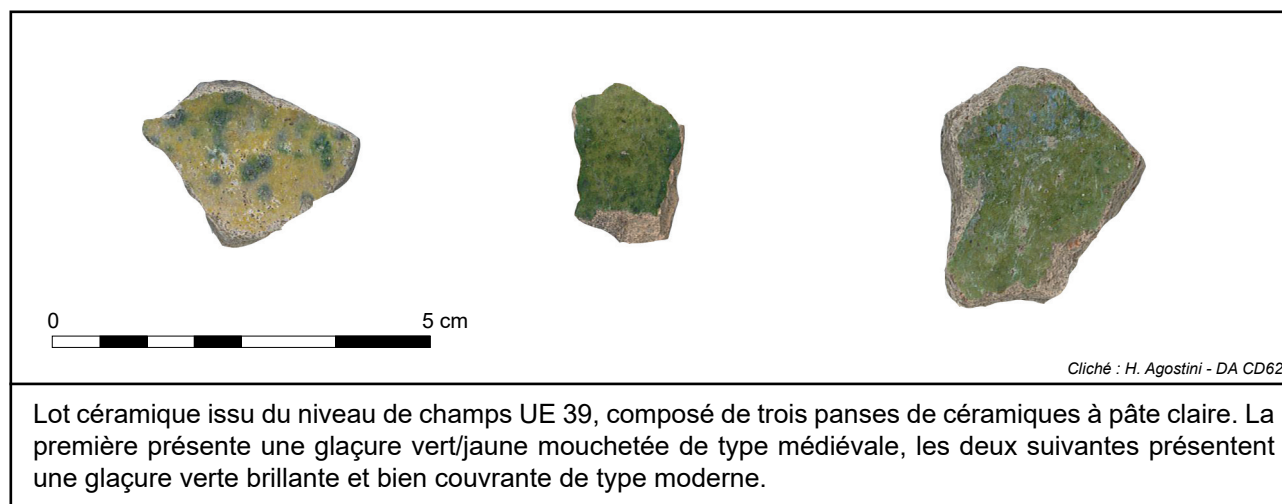


Fig. 21 : Arras, Collège Marie Curie, lot céramique issu du niveau 39, cliché H. Agostini - DA, CD 62.

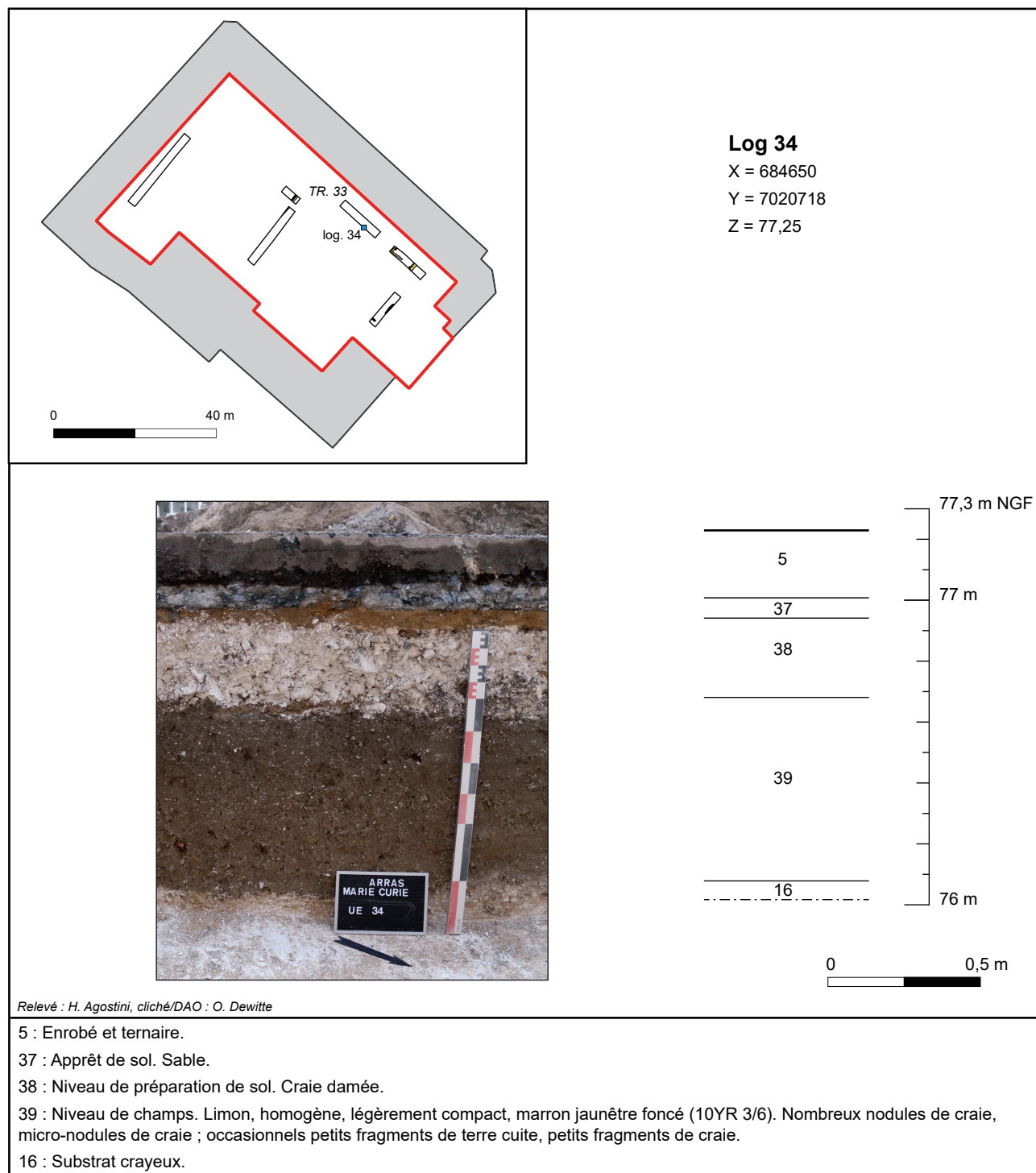


Fig. 22 : Arras, Collège Marie Curie, log stratigraphique 34, relevé H. Agostini, cliché/DAO O. Dewitte, - DA, CD 62.

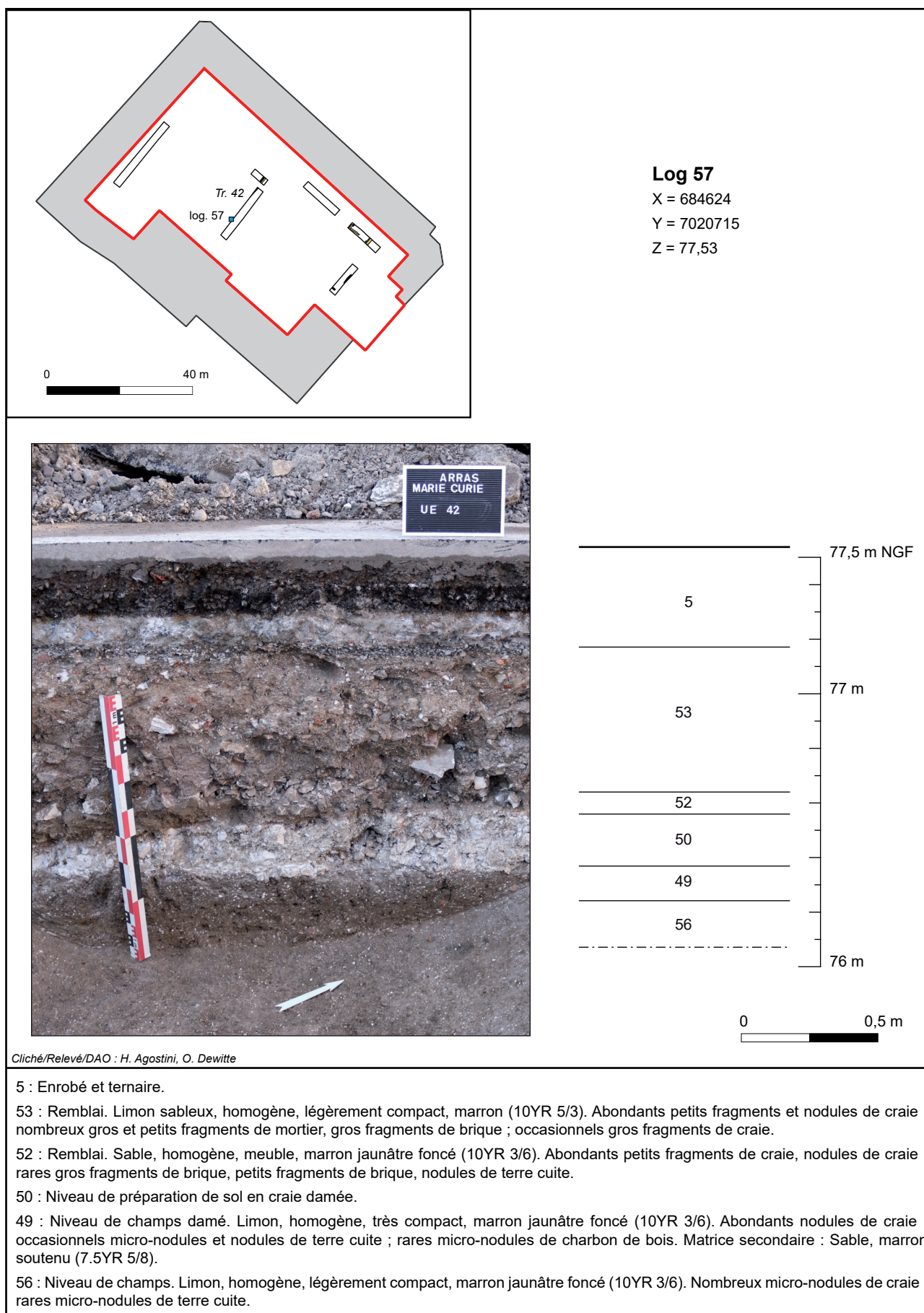


Fig. 23 : Arras, Collège Marie Curie, log stratigraphique 57, cliché/relevé/DAO H. Agostini, - DA, CD 62.

3.2 Un groupe scolaire du XIX^e s.

3.2.1 Préparation des sols

La fonction agraire de cette parcelle est maintenue jusqu'à la mise en place d'un épais niveau de craie damée UE 38 (Tr. 33), 50 (Tr. 42/43) et 18 (Tr. 18), niveau de préparation de sol avant l'implantation d'un bâtiment (ens 73) et d'un mur de clôture (UE 44) (Fig. 22, p. 40, Fig. 23, p. 41, Fig. 26, p. 44, Fig. 27, p. 45). En tranchée 42, l'installation de ce niveau de craie (UE 50) est précédée par un compactage du niveau de champs 49 (Fig. 23, p. 41).

3.2.2 Le bâtiment 73

A l'est de la parcelle ont été repérés deux murs parallèles (UE 8 et 14), distants de 6 m, orientés sud-ouest/nord-est et dont la mise en œuvre est similaire (Fig. 24, p. 42). D'une largeur de 65 cm, Ils sont composés de briques (module : 22x10x6), alternant assises en boutisse et assises en carreau. Le remplissage mêle les deux techniques ainsi que des briques posées de champ. L'ensemble est lié par un mortier sableux marron très pâle (10YR 5/2). Chacune de ces deux maçonneries repose sur une semelle de fondation (UE 44) d'1 m de large composée de cassons de calcaire noyés dans un mortier sableux marron jaunâtre (10YR 5/6) (Fig. 25, p. 43, Fig. 29, p. 47, Fig. 30, p. 47).

A posteriori, une cave (ens 29) a été aménagée au sous-sol de cet espace circonscrit par les murs 8 et 14 (Fig. 24, p. 42). Son creusement (UE 74) vient entailler côté sud-ouest le substrat 16, le niveau de champs 17 et le niveau de préparation de sol en craie damée 18 (Fig. 26, p. 44, Fig. 27, p. 45). Côté nord-ouest et sud-est, la cave est creusée à l'aplomb des murs 14 et 8. Les parois sont maçonnées par trois murs chaînés (UE 9, 12/13 et 15) composés de briques (module : 22x10x6) alternant assises en boutisse et assises en carreau (Fig. 26, p. 44). Les briques sont liées par un mortier sableux fin gris rosé (7.5YR 7/2). Les murs 9 et 15 viennent masquer la fondation – apparente après le creusement de la cave – des murs 8 et 14 (Fig. 29, p. 47, Fig. 30, p. 47).



Fig. 24 : Arras, Collège Marie Curie, vue zénitale du bâtiment 73, cliché O. Dewitte, - DA, CD 62.

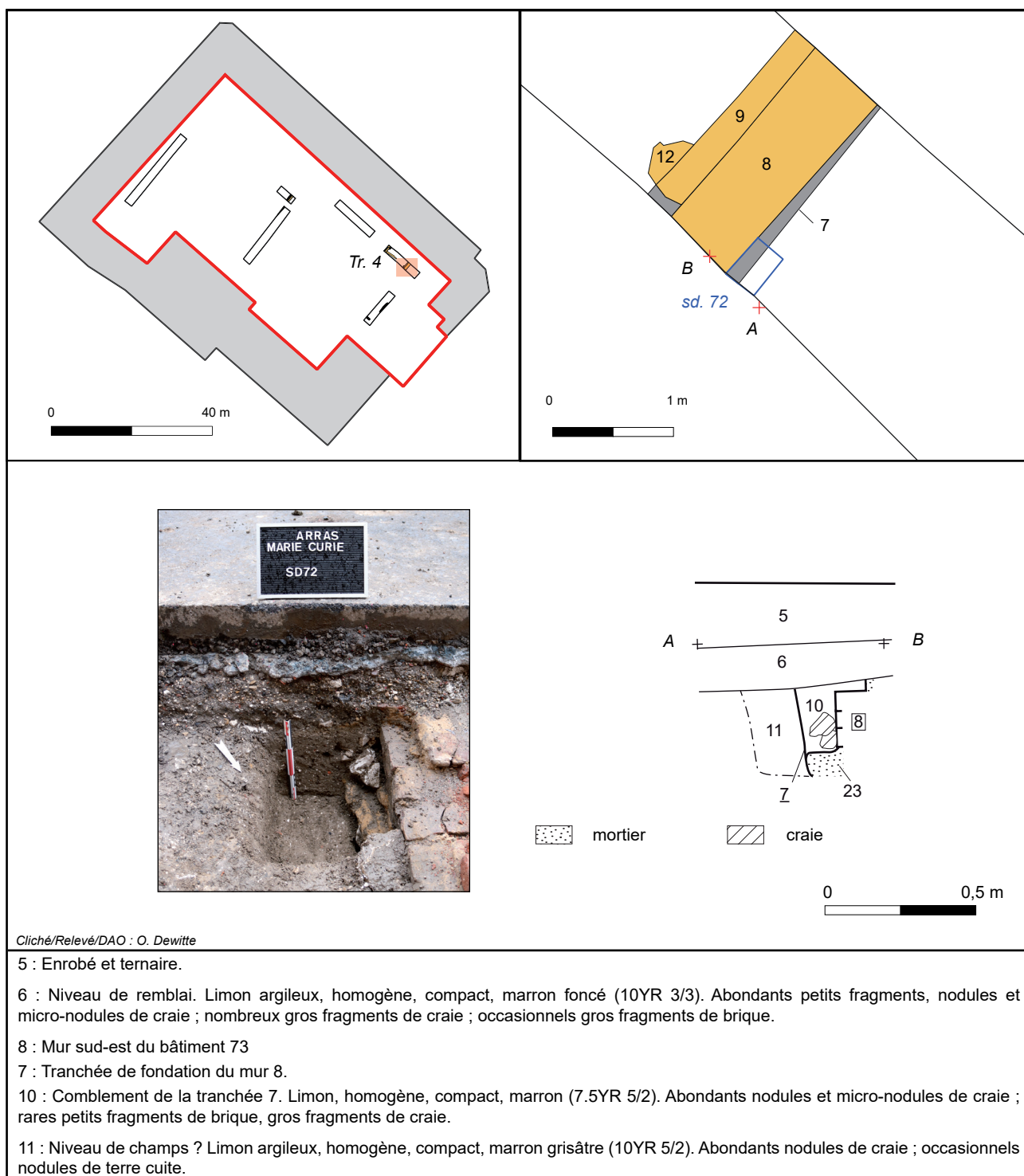


Fig. 25 : Arras, Collège Marie Curie, coupe du sondage 72, cliché/relevé/DAO O. Dewitte, - DA, CD 62.

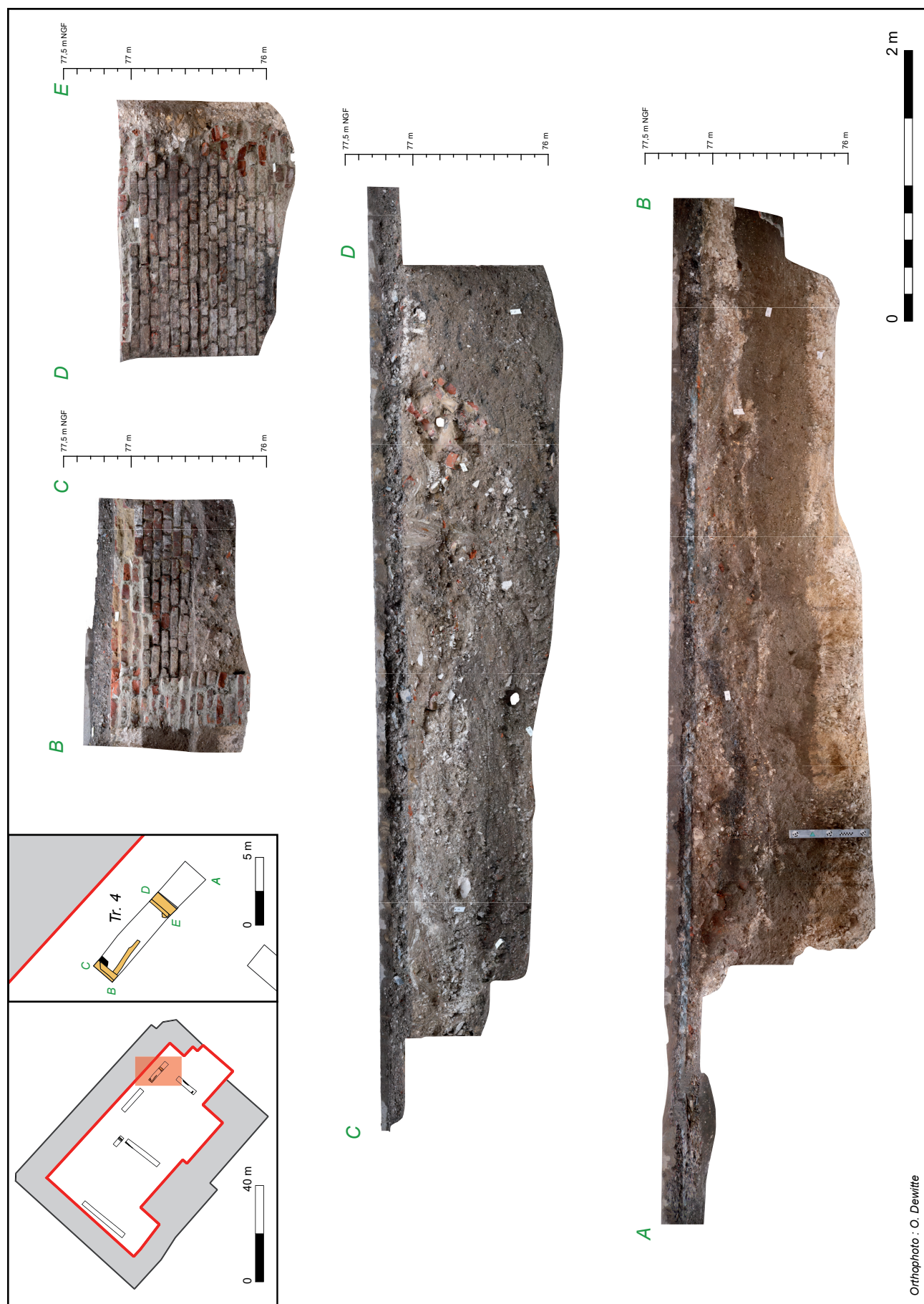


Fig. 26 : Arras, Collège Marie Curie, coupes de la tranchée 4, orthophoto O. Dewitte, - DA, CD 62.

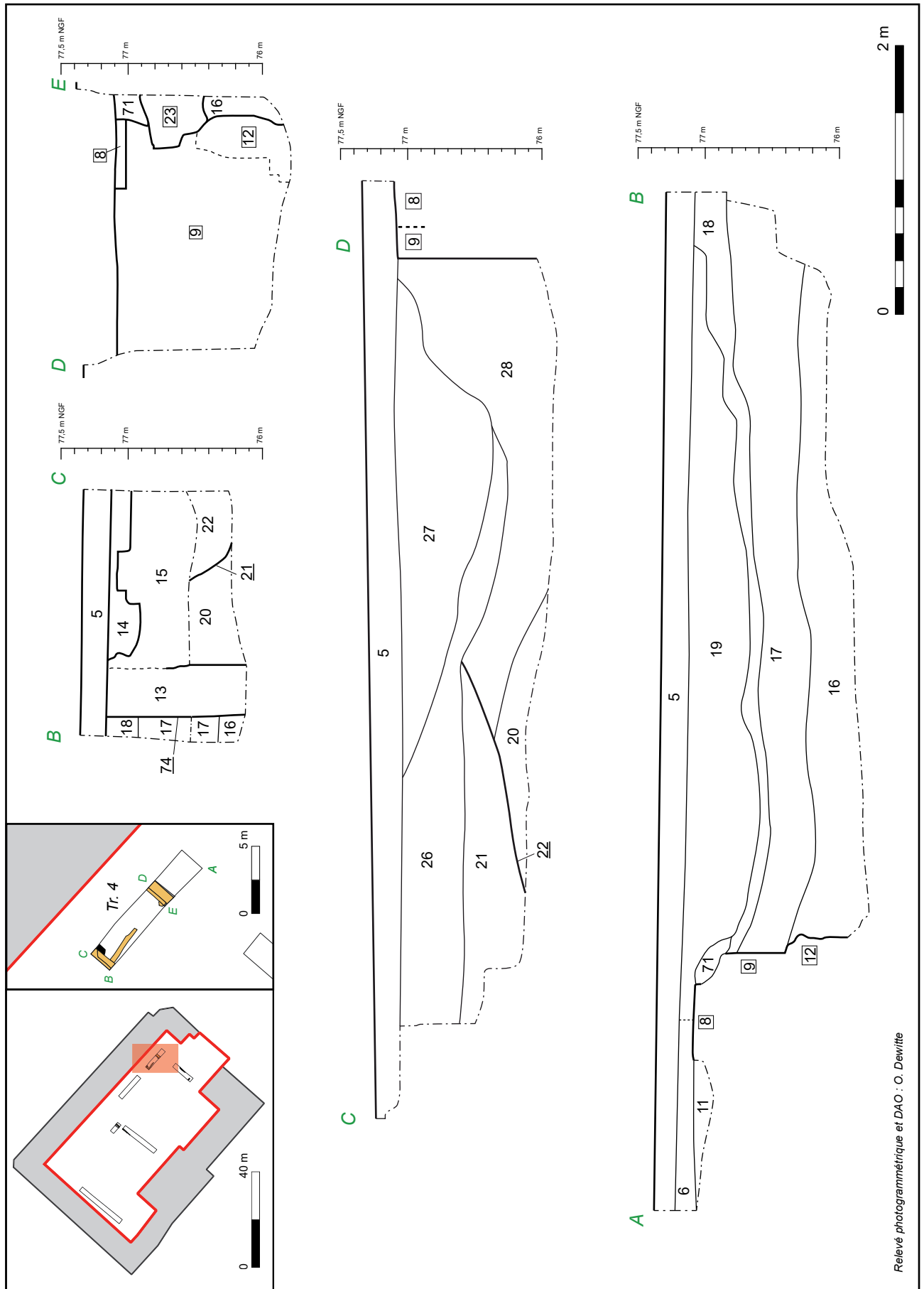


Fig. 27 : Arras, Collège Marie Curie, coupes de la tranchée 4, *relevé photogrammétrique/DAO* O. Dewitte, - DA, CD 62.

Tranchée 4

5 : Enrobé et ternaie.

6 : Niveau de remblai. Limon argileux, homogène, compact, marron foncé (10YR 3/3). Abondants petits fragments de craie, nodules de craie, micro-nodules de craie ; nombreux gros fragments de craie ; occasionnels gros fragments de brique.

7 : Tranchée de fondation du mur 8.

8 et 14 : Murs du bâtiment 73.

9, 12, 13, 15 : Murs de parement de la cave 29

10 : Niveau de comblement de la tranchée 7. Limon, homogène, compact, marron (7.5YR 5/2). Abondants nodules de craie, micro-nodules de craie ; rares petits fragments de brique, gros fragments de craie.

11 : Niveau de champs ? Limon argileux, homogène, compact, marron grisâtre (10YR 5/2). Abondants nodules de craie ; occasionnels nodules de terre cuite.

16 : Substrat crayeux.

17 : Niveau de champs. Limon, homogène, compact, marron jaunâtre foncé (10YR 3/4). Nombreux micro-nodules et nodules de craie ; rares nodules de charbon de bois.

18 : Niveau de préparation de sol en craie, hétérogène, compact. Éléments de brique, éléments de silex. Matrice secondaire : Limon, légèrement compact.

19 : Niveau de remblai. Limon sableux, hétérogène. Silex, petits fragments de calcaire, briques.

20 : Niveau de comblement de la cave 29. Sable limoneux, homogène, légèrement compact, marron (10YR 5/3). Abondants micro-nodules de craie ; nombreux gros fragments de brique, petits fragments de craie, nodules de craie ; occasionnels petits fragments de mortier, petits fragments de silex, gros fragments de craie. Matrice secondaire : Argile, marron jaunâtre (10YR 5/6).

21 : Comblement de la fosse 22. Limon, hétérogène, légèrement compact, marron jaunâtre foncé (10YR 3/4). Abondants micro-nodules de craie, nodules de craie, nodules de terre cuite, micro-nodules de terre cuite ; occasionnels petits fragments de craie.

22 : Fosse.

23 : Semelle de fondation du mur 8

24 : Niveau de comblement de la cave 29. Limon, hétérogène, légèrement compact, marron foncé (7.5YR 3/2). Nombreux petits fragments de terre cuite, nodules de craie ; occasionnels petits fragments de mortier, éléments de charbon de bois. Matrice secondaire : Limon, légèrement compact, marron foncé (10YR 3/3).

25 : Niveau de comblement de la cave 29. Limon argileux, hétérogène, compact, marron jaunâtre foncé (10YR 3/6). Abondants petits fragments de craie, nodules de craie, micro-nodules de craie ; nombreux petits fragments de terre cuite.

26 : Niveau de comblement de la cave 29. Roche carbonatée (calcaire, craie, tuf, etc.). Rares nodules de terre cuite. Matrice secondaire : Limon argileux, marron (10YR 5/3).

27 : Niveau de destruction. Limon argileux, marron (7.5YR 5/3). Abondants gros fragments de craie ; nombreux gros fragments de mortier, gros fragments de brique.

28 : Niveau de comblement de la cave 29. Limon, homogène, compact, marron jaunâtre foncé (10YR 3/6). Abondants petits fragments de craie, nodules de craie ; occasionnels petits fragments de terre cuite, nodules de terre cuite.

71 : Niveau de remblai, crayeux.

74 : Creusement de la cave 29.

Fig. 28 : Arras, Collège Marie Curie, description des coupes de la tranchée 4, O. Dewitte, - DA, CD 62.



Fig. 29 : Arras, Collège Marie Curie, vue en coupe du mur 8, de sa semelle de fondation 23 et des murs de parement 9 et 12 de la cave 29, cliché H. Agostini, - DA, CD 62.



Fig. 30 : Arras, Collège Marie Curie, vue en coupe du mur 14, de sa semelle de fondation et des murs de parement 13 et 15 de la cave 29, cliché H. Agostini, - DA, CD 62.

3.2.3 Le mur de clôture 44

Au centre de l'emprise, un mur (UE 44) vient diviser l'espace en deux (Fig. 18, p. 37). Son orientation sud-ouest/nord-est ainsi que les matériaux et leur mise en œuvre sont similaires à ceux des murs 8 et 14 avec cependant une largeur moindre (35 cm) (Fig. 31, p. 48). Il se compose de 11 assises de briques (module : 22x10x6) avec un redan de 3 assises, alternant niveaux de carreaux et niveaux de boutisses liés par du mortier sableux jaune (10YR 5/6). Il repose sur une semelle de fondation (UE 47) large d'environ 75 cm composée de cassons de calcaire liés par du mortier fin, très compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Cette dernière s'installe dans une tranchée de fondation (UE 46) qui entaille le niveau de préparation de sol en craie damée 50 (Fig. 32, p. 49).

Ce mur, peu large, est interprété comme la fondation d'un mur de clôture. Les différentes assises qui le composent sont masquées de part et d'autre par un épais niveau de remblai (UE 53 et 65). Coté nord-ouest, le mur 44 est longé par une tranchée de canalisation (UE 69) et il délimite un espace de circulation extérieure matérialisé par un sol de cailloutis de petits galets (UE 67) (Fig. 35, p. 51).

Le mur de clôture 44 et le bâtiment 73 pourraient appartenir au groupe scolaire figurant le long du chemin de Saint Quentin sur le plan de démantèlement des fortifications et d'aménagement de la ville d'Arras (Fig. 12, Fig. 13), daté de la fin du XIX^e s. Sa construction intervient dans le courant de la seconde moitié du XIX^e s., avant la réalisation du plan précédemment cité et après celle de la carte d'état-major de 1820-1866 (Fig. 11, p. 30) sur laquelle les bâtiments ne figurent pas encore.



Fig. 31 : Arras, Collège Marie Curie, vue en plan du mur 44, *cliché* H. Agostini - DA, CD 62.

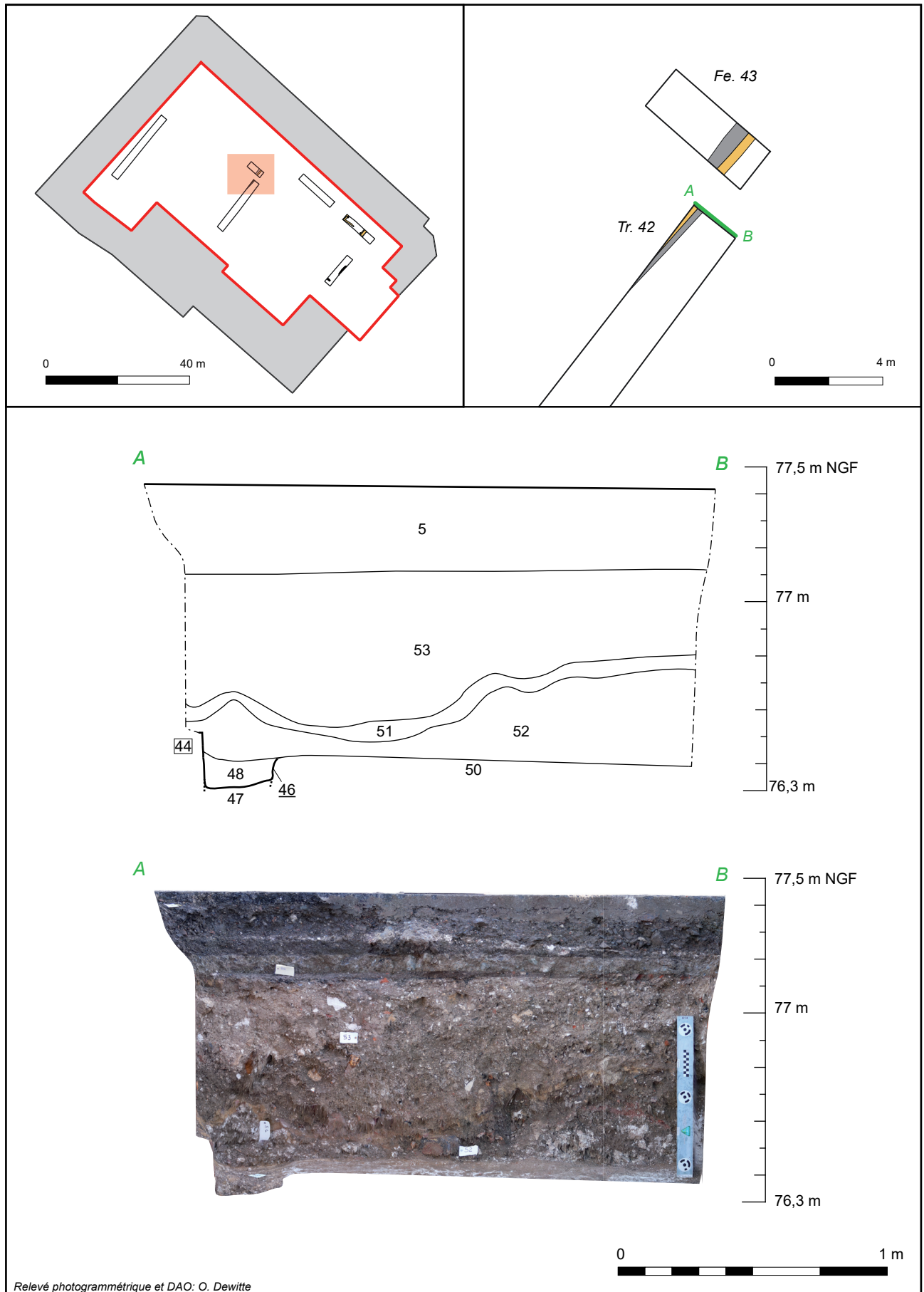


Fig. 32 : Arras, Collège Marie Curie, coupe 45, relevé photogrammétrique/DAO O. Dewitte, - DA, CD 62.

Coupe 45

5 : Sol construit. Enrobé et ternaire.

53 : Niveau de remblai. Limon sableux, homogène, légèrement compact, marron (10YR 5/3). Abondants petits fragments et nodules de craie ; nombreux gros et petits fragments de mortier, gros fragments de brique ; occasionnels gros fragments de craie.

51 : Niveau de construction. Sable fin, homogène, meuble, marron jaunâtre (10YR 5/6). Occasionnels petits fragments de brique.

52 : Niveau de remblai. Sable, homogène, meuble, marron jaunâtre foncé (10YR 3/6). Abondants petits fragments et nodules de craie ; rares gros et petits fragments de brique, nodules de terre cuite.

50 : Niveau de préparation de sol en craie damée.

44 : Mur de clôture en brique.

46 : Tranchée de fondation du mur 44.

47 : Semelle de fondation du mur 44.

48 : Comblement de la tranchée de fondation 46. Sable, homogène, meuble, marron jaunâtre foncé (10R 3/6). Abondants nodules de mortier, petits fragments de craie.

Fig. 33 : Arras, Collège Marie Curie, description de la coupe 45, *H. Agostini, O. Dewitte, - DA, CD 62.*

Coupe 58

5 : Sol construit. Enrobé et ternaire.

53 : Niveau de remblai. Limon sableux, homogène, légèrement compact, marron (10YR 5/3). Abondants petits fragments et nodules de craie ; nombreux gros et petits fragments de mortier, gros fragments de brique ; occasionnels gros fragments de craie.

66 : Niveau de démolition du mur 44. Limon sableux, hétérogène, légèrement compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Nombreux éléments de galet, gros fragments et fragments de brique ; occasionnels petits fragments d'ardoise.

67 : Niveau de sol construit. Sable grossier, homogène, compact, marron jaunâtre foncé (10YR 3/6). Abondants petits galets.

44 : Mur de clôture

69 : Tranchée d'installation de réseau.

68 : Apprêt de préparation de sol. Sable moyen, hétérogène, légèrement compact, marron jaunâtre (10YR 5/8). Nombreux micro-nodules et nodules de craie ; occasionnels oxydes de fer. Matrice secondaire : Sable grossier, légèrement compact, marron jaunâtre (10YR 5/8) ; sable grossier, légèrement compact, marron jaunâtre (10YR 5/8).

65 : Niveau de remblai. Limon sableux, hétérogène, compact, marron (10YR 5/3). Abondants nodules et petits fragments de craie ; nombreux petits fragments et nodules de brique ; occasionnels petits fragments de charbon de bois ; rares gros fragments de tuile, de silex, de brique et de craie.

Fig. 34 : Arras, Collège Marie Curie, description de la coupe 58, *H. Agostini, O. Dewitte, - DA, CD 62.*

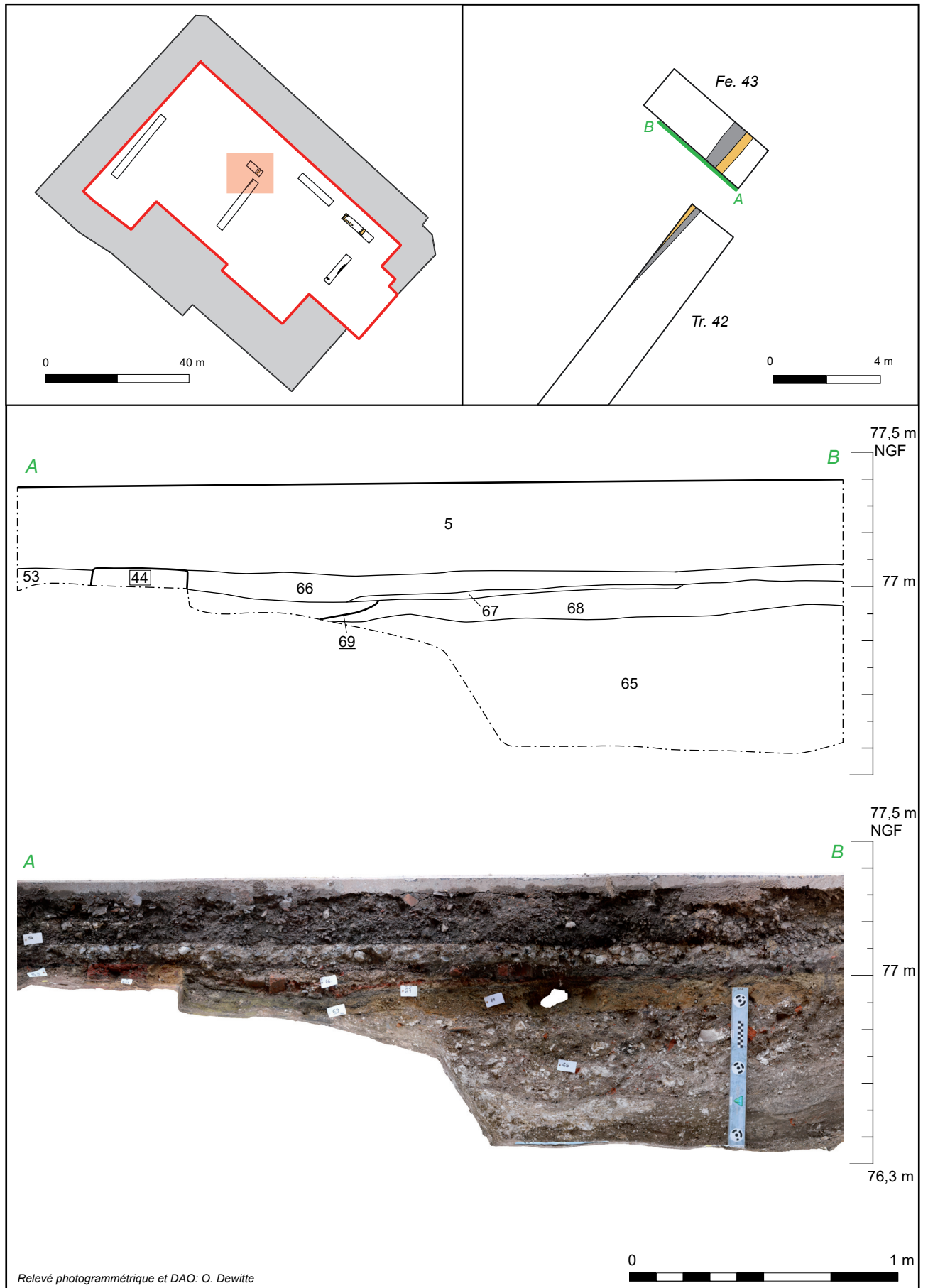


Fig. 35 : Arras, Collège Marie Curie, coupe 58, relevé photogrammétrique/DAO O. Dewitte, - DA, CD 62.

3.3 Démolition et reconstruction du groupe scolaire

La séquence stratigraphique suivante correspond à la démolition du groupe scolaire qui intervient lors des bombardements de 1944 (Fig. 15, p. 32). La cave 29 est comblée par un ensemble de niveaux de dépotoir, démolition et remblais divers (UE 20, 25, 24, 28, 26). Les élévations des murs du bâtiment 73 et le mur de clôture 44 sont démolis, en témoignent les niveaux de démolition 6, 19, 27, 66 et 71 (Fig. 26, p. 44, Fig. 27, p. 45, Fig. 35, p. 51).

À l'extrémité sud-ouest de la tranchée 30 une fosse de plan rectiligne, orientée nord-ouest/sud-est a été partiellement dégagée et fouillée. Elle présente des parois verticales et un fond plat. Elle est comblée par trois niveaux limoneux dont le dernier est chargé en nombreux nodules de mortier (Fig. 37, p. 53). Cette fosse pourrait correspondre à une tranchée de démolition d'un mur appartenant au groupe scolaire.

Avant la reconstruction du groupe scolaire en 1968, la parcelle semble avoir ponctuellement servi de décharge. La fosse dépotoir 32, partiellement dégagée et fouillée mécaniquement, témoigne de cet usage (Fig. 36, p. 52). On recense dans son comblement des fragments de chaussures, verre de vitre, tuiles à côte, ferrailles, pot de fleur...

Les sondages réalisés lors de l'étude de sol (GEOTEC 2019) ainsi que ceux effectués lors du diagnostic (UE 2 et 3, Fig. 38, p. 54) ont démontré un apport important de remblais dans la partie nord-ouest de l'emprise (jusqu'à 4 m d'épaisseur). Avant la reconstruction du groupe scolaire, la parcelle qui devait présenter un dénivelé sud-est/nord-ouest semble avoir été nivelée avec les matériaux de démolition des bâtiments du XIX^e s.



Fig. 36 : Arras, Collège Marie Curie, vue en coupe de la fosse 32, cliché O. Dewitte - DA, CD 62.

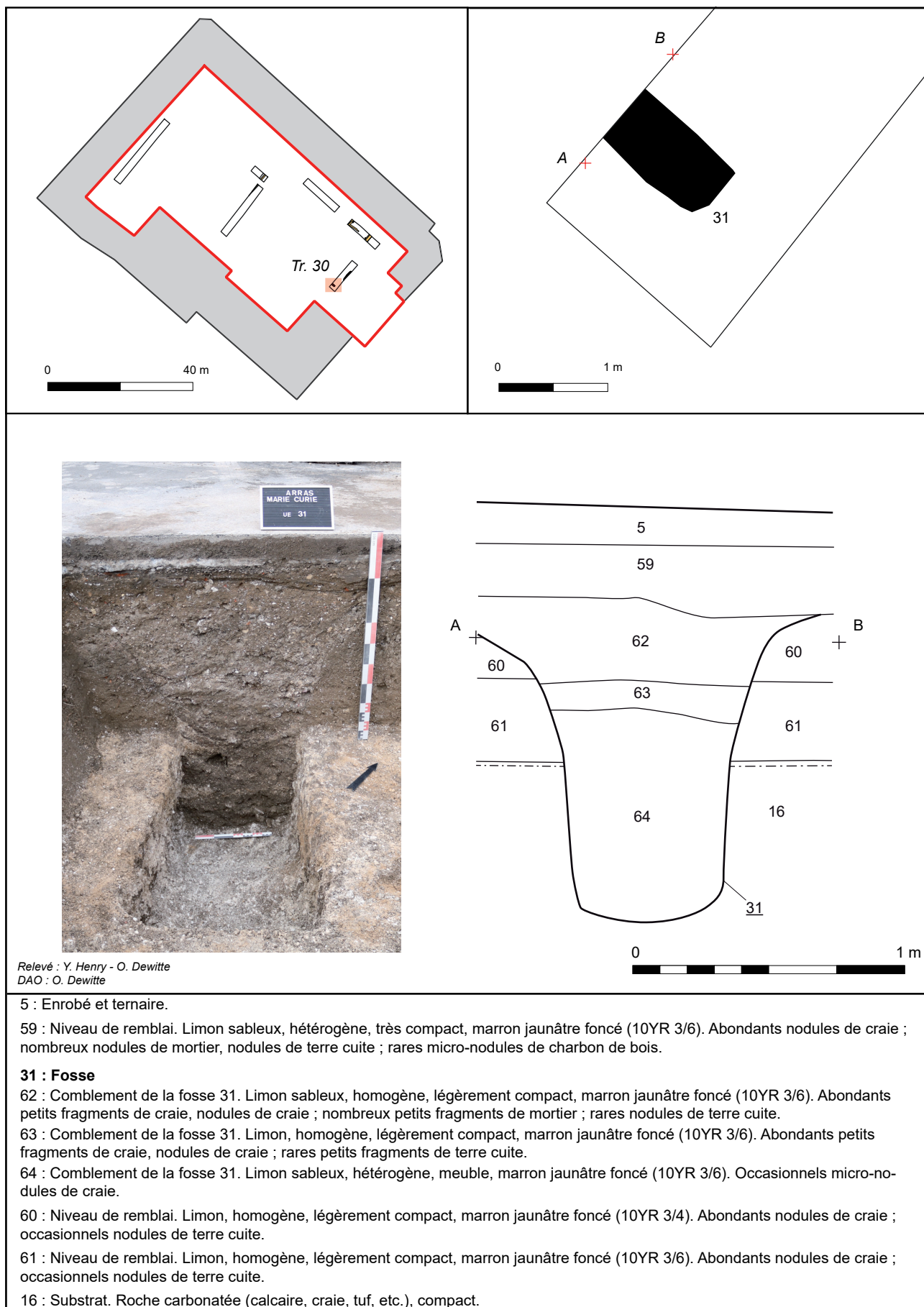


Fig. 37 : Arras, Collège Marie Curie, coupe de la fosse 31, cliché/relevé/DAO O. Dewitte, - DA, CD 62, Y. Henry - SAM



Fig. 38 : Arras, Collège Marie Curie, vue en coupe du sondage 3, cliché O. Dewitte - DA, CD 62.

4. Conclusion

Malgré les nombreuses contraintes environnementales et logistiques qui ont conditionné l'implantation des tranchées et réduit la zone accessible, le diagnostic a permis la redécouverte d'une partie des bâtiments du groupe scolaire édifié dans la seconde moitié du XIX^e s. Avant cette période, l'occupation de la parcelle semble se limiter à une mise en culture continue remontant au moins à l'époque carolingienne.

5. Bibliographie

Barbet, Routier 2006

BARBET P., ROUTIER J.-C., *Rapport de diagnostic : La Calotterie, «chemin de Visemarest», «les Prés à l'Eau», Amiens : Inrap, direction interrégionale Nord-Picardie.*

BRGM-Infoterre 2020

BRGM-INFOTERRE, « Site Infoterre : portail géomatique d'accès aux données géoscientifiques du Bureau des Recherches Géologiques et Minières (BRGM) », *Infoterre* [en ligne], URL : <http://infoterre.brgm.fr/viewer/MainTileForward.do> [lien valide au 19 février 2020].

Broder 2000

BRODER A., « Une ville à la recherche d'une identité économique (1815-1914) », in BOUGARD P., HILAIRE Y.-M. et NOLIBOS A. (dir.), *Histoire d'Arras*, 2nd ed., Dunkerque : Éd. des Beffrois, pp. 217-242.

Chantraine et al. 1996

CHANTRAINE J., AUTRAN A., CAVELIER C., ALABOUVETTE B., BARFETY J.-C., CECCA F., CLOZIER L., DEBRAND-PASSARD S., DUBREUIL J., FEYBESSE J.-L., GUENNOC P., LEDRU P., ROSSI P., TERNET Y., *Carte géologique de la France au millionième* [carte], éch. 1:1 000 000, Orléans : BRGM.

Cornette 1960

CORNETTE A., « Arras et sa banlieue : étude d'une évolution urbaine », in *Revue du Nord*, t. 42, n° 167, pp. 3-141.

Delattre 1968

DELATTRE C., *Carte géologique de la France : Arras* [carte], éch. 1:50 000, Orléans : BRGM.

Delmaire 1994

DELMAIRE B., *Le diocèse d'Arras de 1093 au milieu du XIV^e siècle. Recherches sur la vie religieuse dans le nord de la France au Moyen Âge*, Arras : Impr. Centrale d'Artois.

Dilly 1989

DILLY G., « Les caractères septentrionaux des terres vernissées d'Artois et du Ponthieu dans la première moitié du XVII^e siècle » in Blicq G. (dir.), *Travaux du groupe de recherches et d'études sur la céramique dans le Nord-Pas-de-Calais*, colloque (Lille, 1988), Saint-Josse-sur-Mer : Nord-Ouest archéologie, n° hors-série de Nord-Ouest archéologie, pp. 153-163.

GEOTEC 2019

GEOTEC, *Diagnostic géotechnique mission G5, restructuration et extension du collège Marie Curie, 62000-Arras, rue de Saint Quentin*, 18/06904/LILLE/01, Diagnostic géotechnique mission G5, Lille : Groupe GEOTEC.

Hilaire 2000

HILAIRE Y.-M., « 1914-1945 : deux guerres et deux résistances », in BOUGARD P., HILAIRE Y.-M. et NOLIBOS A. (dir.), *Histoire d'Arras*, 2nd ed., Dunkerque : Éd. des Beffrois, pp. 77-96.

Lacquement et al. 2004

LACQUEMENT F., BARCHI P., QUESNEL F., KLUIJVER C., PODEVIN G., *Carte géologique harmonisée de la région Nord Pas-de-Calais* [carte], éch. 1:50 000, Orléans : BRGM.

Routier, Roy 1999

ROUTIER J.-C., ROY E., *Harnes, ZI de la Motte au Bois, Rapport de Fouilles*, Amiens : Service Régional de l'Archéologie, AFAN Nord-Picardie.

6. Table des figures

Fig. 1 : Arras, Collège Marie Curie, localisation régionale de la commune, O. Dewitte - DA, CD 62.	20
Fig. 2 : Arras, Collège Marie Curie, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), O. Dewitte - DA, CD 62.	20
Fig. 3 : Arras, Collège Marie Curie, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), O. Dewitte - DA, CD 62.	21
Fig. 4 : Arras, Collège Marie Curie, localisation du site sur le cadastre, O. Dewitte - DA, CD 62.	21
Fig. 5 : Arras, Collège Marie Curie, plan des aménagements projetés dans la cour, O. Dewitte - DA, CD 62. .	24
Fig. 6 : Arras, Collège Marie Curie, extrait de la carte géologique au millionième (Chantraine et al. 1996 ; BRGM-Infoterre 2020), M. Meurisse-Fort - DA, CD 62.	26
Fig. 7 : Arras, Collège Marie Curie, extrait de la carte géologique au 1/50 000 harmonisée (Lacquement et al. 2004 ; BRGM-Infoterre 2020), M. Meurisse-Fort - DA, CD 62.	27
Fig. 8 : Arras, Collège Marie Curie, localisation du diagnostic sur la carte de Deventer de 1590, M. Béghin - SAM.	28
Fig. 9 : Arras, Collège Marie Curie, localisation du diagnostic sur le plan Vauban de 1720, M. Béghin - SAM.	28
Fig. 10 : Arras, Collège Marie Curie, localisation du diagnostic sur la carte des environs d'Arras de 1723, M. Béghin - SAM.	29
Fig. 11 : Arras, Collège Marie Curie, localisation du diagnostic sur la carte d'état-major de 1820-1866, M. Béghin - SAM.	30
Fig. 13 : Arras, Collège Marie Curie, vue de détail du plan de démantèlement des fortifications et d'aménagement de la ville d'Arras à la fin du XIX ^e s., M. Béghin - SAM.	31
Fig. 12 : Arras, Collège Marie Curie, Plan de démantèlement des fortifications et d'aménagement de la ville d'Arras à la fin du XIX ^e s., M. Béghin - SAM.	31
Fig. 14 : Arras, Collège Marie Curie, rue de Saint-Quentin vue depuis le nord dans les années 1920 (sur la droite se développent les bâtiments composant le groupe scolaire), collection André Coilliot.	32
Fig. 15 : Arras, Collège Marie Curie, rue du Commandant Dumetz après les bombardements de 1944 (les ruines sur la droite appartiennent au groupe scolaire), collection André Coilliot.	32
Fig. 16 : Arras, Collège Marie Curie, localisation du diagnostic sur le plan d'évolution urbaine réalisé par A. Cornette en 1960, M. Béghin - SAM.	33
Fig. 17 : Arras, Collège Marie Curie, plan des contraintes environnementales, O. Dewitte - DA, CD 62.	34
Fig. 18 : Arras, Collège Marie Curie, plan général des vestiges, O. Dewitte - DA, CD 62.	37
Fig. 19 : Arras, Collège Marie Curie, diagramme stratigraphique général, H. Agostini - DA, CD 62.	38
Fig. 20 : Arras, Collège Marie Curie, lot céramique issu du niveau 56, dessin/DAO/cliché H. Agostini - DA, CD 62.	39
Fig. 21 : Arras, Collège Marie Curie, lot céramique issu du niveau 39, cliché H. Agostini - DA, CD 62.	39
Fig. 22 : Arras, Collège Marie Curie, log stratigraphique 34, relevé H. Agostini, cliché/DAO O. Dewitte, - DA, CD 62.	40

Fig. 23 : Arras, Collège Marie Curie, log stratigraphique 57, cliché/relevé/DAO H. Agostini, - DA, CD 62....	41
Fig. 24 : Arras, Collège Marie Curie, vue zénitale du bâtiment 73, cliché O. Dewitte, - DA, CD 62.	42
Fig. 25 : Arras, Collège Marie Curie, coupe du sondage 72, cliché/relevé/DAO O. Dewitte, - DA, CD 62.	43
Fig. 26 : Arras, Collège Marie Curie, coupes de la tranchée 4, orthophoto O. Dewitte, - DA, CD 62.....	44
Fig. 27 : Arras, Collège Marie Curie, coupes de la tranchée 4, relevé photogrammétrique/DAO O. Dewitte, - DA, CD 62.	45
Fig. 28 : Arras, Collège Marie Curie, description des coupes de la tranchée 4, O. Dewitte, - DA, CD 62.....	46
Fig. 30 : Arras, Collège Marie Curie, vue en coupe du mur 14, de sa semelle de fondation et des murs de parement 13 et 15 de la cave 29, cliché H. Agostini, - DA, CD 62.	47
Fig. 29 : Arras, Collège Marie Curie, vue en coupe du mur 8, de sa semelle de fondation 23 et des murs de parement 9 et 12 de la cave 29, cliché H. Agostini, - DA, CD 62.....	47
Fig. 31 : Arras, Collège Marie Curie, vue en plan du mur 44, cliché H. Agostini - DA, CD 62.....	48
Fig. 32 : Arras, Collège Marie Curie, coupe 45, relevé photogrammétrique/DAO O. Dewitte, - DA, CD 62. .	49
Fig. 33 : Arras, Collège Marie Curie, description de la coupe 45, H. Agostini, O. Dewitte, - DA, CD 62.....	50
Fig. 34 : Arras, Collège Marie Curie, description de la coupe 58, H. Agostini, O. Dewitte, - DA, CD 62.....	50
Fig. 35 : Arras, Collège Marie Curie, coupe 58, relevé photogrammétrique/DAO O. Dewitte, - DA, CD 62. .	51
Fig. 36 : Arras, Collège Marie Curie, vue en coupe de la fosse 32, cliché O. Dewitte - DA, CD 62.	52
Fig. 37 : Arras, Collège Marie Curie, coupe de la fosse 31, cliché/relevé/DAO O. Dewitte, - DA, CD 62, Y. Henry - SAM.....	53
Fig. 38 : Arras, Collège Marie Curie, vue en coupe du sondage 3, cliché O. Dewitte - DA, CD 62.	54

SECTION 3 : LES INVENTAIRES

1. Inventaire des unités d'enregistrement (H. Agostini)	60
2. Inventaire du mobilier (H. Agostini)	62
3. Inventaire de la documentation (H. Agostini)	63

1. Inventaire des unités d'enregistrement (H. Agostini)

Numéro	Type	Description	UEs liées
1	tranchée	tranchée de diagnostic	contient: 2, 3, 41, 76
2	sondage	coupe	appartient à: 1
3	sondage	coupe	appartient à: 1
4	tranchée	tranchée de diagnostic	contient: 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 71, 72, 73, 74
5	niveau	sol construit	appartient à: 4, 30, 33, 42, 43 - sur: 6, 19, 27, 53, 59, 66, 75
6	niveau	remblai	sous: 5 - appartient à: 4 - sur: 10
7	structure	tranchée fondation	sous: 23 - appartient à: 4, 73 - sur: 11
8	structure	mur fondation et élévation	synchrone: 14 - sous: 9, 10 - appartient à: 4, 73 - sur: 23
9	structure	mur élévation	synchrone: 15 - contient: 29 - sous: 25, 71 - appartient à: 4 - sur: 8
10	niveau	comblement	sous: 6 - appartient à: 4, 73 - sur: 8
11	niveau	remblai	sous: 7 - appartient à: 4
12	structure	mur élévation	contient: 29 - est égal à: 13 - sous: 20, 25 - appartient à: 4 - sur: 74
13	structure	mur élévation	contient: 29 - est égal à: 12 - sous: 20, 25 - appartient à: 4 - sur: 74
14	structure	mur fondation et élévation	synchrone: 8 - sous: 15 - appartient à: 4, 73
15	structure	mur élévation	synchrone: 9 - contient: 29 - sous: 20 - appartient à: 4 - sur: 14
16	niveau	naturel encaissant	sous: 17, 61 - appartient à: 4, 30, 33
17	niveau	remblai	sous: 18 - appartient à: 4 - sur: 16
18	niveau	remblai	sous: 74 - appartient à: 4 - sur: 17
19	niveau	remblai	sous: 5 - appartient à: 4 - sur: 71
20	niveau	comblement	sous: 24 - appartient à: 4 - sur: 12, 13, 15
21	niveau	comblement	sous: 26 - appartient à: 4 - sur: 22
22	structure	fosse	sous: 21 - appartient à: 4 - sur: 28
23	structure	mur fondation	sous: 8 - appartient à: 4, 73 - sur: 7
24	niveau	dépotoir	sous: 28 - appartient à: 4 - sur: 20, 25
25	niveau	comblement	sous: 24 - appartient à: 4 - sur: 9, 12, 13
26	niveau	comblement	sous: 27 - appartient à: 4 - sur: 21
27	niveau	destruction démolition	sous: 5 - appartient à: 4 - sur: 26
28	niveau	comblement	sous: 22 - appartient à: 4 - sur: 24
29	ensemble		appartient à: 4, 9, 12, 13, 15, 73, 74
30	tranchée	tranchée de diagnostic	contient: 5, 16, 31, 32, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 75
31	structure	fosse	sous: 64 - appartient à: 30 - sur: 60
32	structure	fosse dépotoir	sous: 75 - appartient à: 30 - sur: 59
33	tranchée	tranchée de diagnostic	contient: 5, 16, 34, 37, 38, 39
34	sondage	sondage géologie (log)	appartient à: 33
35	annulée		
36	annulée		
37	niveau	sol construit apprêt de sol / remblai de préparation	appartient à: 33
38	niveau	sol construit craie damée	appartient à: 33
39	niveau	remblai	appartient à: 33
40	annulée		
41	niveau	remblai	sous: 76 - appartient à: 1
42	tranchée	tranchée de diagnostic	contient: 5, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57
43	tranchée	tranchée de diagnostic	contient: 5, 44, 50, 53, 58, 65, 66, 67, 68, 69, 70 - appartient à: 42

Numéro	Type	Description	UEs liées
44	structure	mur fondation	sous: 48, 65 - appartient à: 42, 43 - sur: 47
45	sondage	coupe	appartient à: 42
46	structure	tranchée fondation	sous: 47 - appartient à: 42 - sur: 50
47	structure	mur fondation	sous: 44 - appartient à: 42 - sur: 46
48	niveau	comblement	sous: 52 - appartient à: 42 - sur: 44
49	niveau	remblai	sous: 50 - appartient à: 42 - sur: 56
50	niveau	sol construit craie damée	sous: 46 - appartient à: 42, 43 - sur: 49
51	niveau	construction	sous: 53 - appartient à: 42 - sur: 52
52	niveau	remblai	sous: 51 - appartient à: 42 - sur: 48
53	niveau	remblai	sous: 5 - appartient à: 42, 43 - sur: 51
54	annulée		appartient à: 42
55	annulée		appartient à: 42
56	niveau	remblai	sous: 49 - appartient à: 42
57	sondage	sondage géologie (log)	appartient à: 42
58	sondage	coupe	appartient à: 43
59	niveau	remblai	sous: 5, 32 - appartient à: 30 - sur: 60, 62
60	niveau	remblai	sous: 31, 59 - appartient à: 30 - sur: 61
61	niveau	remblai	sous: 60 - appartient à: 30 - sur: 16
62	niveau	comblement	sous: 59 - appartient à: 30 - sur: 63
63	niveau	comblement	sous: 62 - appartient à: 30 - sur: 64
64	niveau	comblement	sous: 63 - appartient à: 30 - sur: 31
65	niveau	remblai	sous: 68 - appartient à: 43 - sur: 44
66	niveau	destruction démolition	sous: 5 - appartient à: 43 - sur: 67
67	niveau	sol construit	sous: 66 - appartient à: 43 - sur: 68, 70
68	niveau	sol construit apprêt de sol / remblai de préparation	sous: 67, 69 - appartient à: 43 - sur: 65
69	structure	tranchée canalisation	sous: 70 - appartient à: 43 - sur: 68
70	niveau	comblement	sous: 67 - appartient à: 43 - sur: 69
71	niveau	remblai	sous: 19 - appartient à: 4 - sur: 9
72	sondage	coupe	appartient à: 4
73	ensemble	bâtiment	contient: 7, 8, 10, 14, 23, 29 - appartient à: 4
74	structure	fosse cellier	contient: 29 - sous: 12, 13 - appartient à: 4 - sur: 18
75	niveau	comblement	sous: 5 - appartient à: 30 - sur: 32
76	niveau	naturel terre végétale	appartient à: 1 - sur: 41

2. Inventaire du mobilier (H. Agostini)

Identifiant	Détermination	Nombre d'éléments	Poids (g)	État sanitaire	Parcelle de découverte	Chronologie
158932_141_17	terre cuite / céramique / indéterminé	1	4	stable	AW 139	Période Récente, Époque Moderne
158932_141_20	terre cuite / céramique / indéterminé	2	14	stable	AW 139	
158932_141_28	terre cuite / céramique / indéterminé	1	16	stable	AW 139	
158932_141_28	terre cuite / céramique / couvre-feu	1	13	stable	AW 139	Moyen Âge, Bas Moyen Âge
158932_141_39	terre cuite / céramique / indéterminé	2	9	stable	AW 139	
158932_141_39	terre cuite / céramique / indéterminé	1	3	stable	AW 139	Moyen Âge, Bas Moyen Âge
158932_141_48	terre cuite / céramique / indéterminé	1	14	stable	AW 139	Période Récente, Époque Contemporaine
158932_141_48	terre cuite / céramique / indéterminé	2	21	stable	AW 139	
158932_141_49	terre cuite / céramique / indéterminé	3	47	stable	AW 139	Période Récente, Époque Moderne
158932_141_50_1	terre cuite / céramique / écuelle	1	50	stable	AW 139	Période Récente, Époque Moderne
158932_141_50	terre cuite / céramique / indéterminé	1	2	stable	AW 139	
158932_141_50	terre cuite / céramique / indéterminé	2	7	stable	AW 139	
158932_141_56_1	terre cuite / céramique / pot	1	12	stable	AW 139	Moyen Âge, Haut Moyen Âge
158932_141_56_2	terre cuite / céramique / tèle	1	18	stable	AW 139	Moyen Âge, Bas Moyen Âge
158932_141_56_3	terre cuite / céramique / indéterminé	2	11	stable	AW 139	
158932_141_59	terre cuite / céramique / pot de fleur	1	23	stable	AW 139	Période Récente, Époque Contemporaine
158932_141_64	terre cuite / céramique / indéterminé	1	6	stable	AW 139	

3. Inventaire de la documentation (H. Agostini)

Identifiant	Légende	Nature support	Format	Nombre d'éléments
158932_211_0_1	Administratif, Arrêtés et PSTI, arrêté de prescription,		A4	11
158932_211_0_2	Administratif, Arrêtés et PSTI, notification d'attribution,	numérique	pdf	1
158932_211_0_3	Administratif, Arrêtés et PSTI, projet scientifique et technique d'intervention,	numérique	pdf	2
158932_211_0_4	Administratif, Arrêtés et PSTI, accusé réception du projet scientifique et technique d'intervention,	papier	A4	1
158932_211_0_5	Administratif, Arrêtés et PSTI, arrêté de désignation,	numérique	pdf	1
158932_215_0_1	Administratif, DICT,	papier		30
158932_213_0_1	Administratif, Documentation aménageur,	numérique	zip	7
158932_216_0_1	Administratif, Gestion de chantier et comptabilité, plan de prévention	papier	A4	9
158932_233_0_1	Inventaire, Documents,	numérique	xlsx	1
158932_232_0_1	Inventaire, Mobilier,	numérique	xlsx	1
158932_231_0_1	Inventaire, US et relations,	numérique	xlsx	1
158932_242_0_1	Rapport, Rapport d'études et analyses, Etude documentaire,	numérique	zip	
158932_241_0_1	Rapport, Rapport final d'opération,	papier	A4	70
158932_221_0_1	Terrain & Post-fouille, Carnet de terrain,	papier	A4	3
158932_225_0_1	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, Carte de contexte géologique au 1/100000	numérique	ai	1
158932_225_0_2	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, Carte du contexte géologique au 1/50000	numérique	ai	1
158932_225_0_3	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, Carte réglementaire au 1/2 500 000e	numérique	ai	1
158932_225_0_4	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, Carte réglementaire au 1/250 000e	numérique	ai	1
158932_225_0_5	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, Carte réglementaire au 1/25 000e	numérique	ai	1
158932_225_0_6	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, Carte cadastre au 1/1500e	numérique	ai	1
158932_225_0_7	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Plan général, Plan général au 1/600e	numérique	ai	1
158932_225_0_8	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Plan général, Plan général des contraintes, au 1/800e	numérique	ai	1
158932_225_0_9	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Plan général, Plan de localisation des tranchées de diagnostics sur le projet d'extension, au 1/1000e	numérique	ai	1
158932_225_0_10	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Répertoire topographique, Géopackage, archivage	numérique	geopackage	1

Identifiant	Légende	Nature support	Format	Nombre d'éléments
158932_225_0_11	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Répertoire topographique, Données brutes topographiques, GPS Trimble	numérique	ssf	1
158932_225_0_12	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Répertoire topographique, Données brutes topographiques, Tachéomètre	numérique	csv	1
158932_225_0_13	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Plan général, Plan général au 1/400e	numérique	ai	1
158932_223_56_1	Terrain & Post-fouille, Dessin de mobilier, dessin céramique	polyester	ai	1
158932_223_39_2	Terrain & Post-fouille, Dessin de mobilier, planche céramique	numérique	ai	1
158932_223_56_3	Terrain & Post-fouille, Dessin de mobilier, planche céramique	numérique	ai	1
158932_224_0_1	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Sud-Est; sujet structure - UE : 1, 3	numérique	jpeg	1
158932_224_0_2	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Sud-Est; sujet structure - UE : 1, 2	numérique	jpeg	1
158932_224_0_3	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Mobilier, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158932_224_0_4	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Mobilier, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158932_224_0_5	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Mobilier, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158932_224_0_6	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Mobilier, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158932_224_0_7	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Mobilier, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158932_224_0_8	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Mobilier, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158932_224_0_9	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Mobilier, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158932_224_0_10	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Mobilier, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158932_224_0_11	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Mobilier, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158932_224_0_12	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Mobilier, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158932_224_0_13	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Mobilier, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158932_224_0_14	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Mobilier, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1

Identifiant	Légende	Nature support	Format	Nombre d'éléments
158932_224_0_15	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Mobilier, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158932_224_0_16	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Mobilier, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158932_224_0_17	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Mobilier, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158932_224_0_18	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Sud-Est; sujet ensemble - UE : 4, 29	numérique	jpeg	1
158932_224_0_19	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Sud-Est; sujet ensemble - UE : 4, 29	numérique	jpeg	1
158932_224_0_20	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation indéterminée; sujet ensemble - UE : 24, 29	numérique	jpeg	1
158932_224_0_21	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation indéterminée; sujet ensemble - UE : 24, 29	numérique	jpeg	1
158932_224_0_22	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Mobilier, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158932_224_0_23	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Mobilier, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158932_224_0_24	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Mobilier, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158932_224_0_25	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Mobilier, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158932_224_0_26	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord-Ouest; sujet géoarchéologie - UE : 42, 57	numérique	jpeg	1
158932_224_0_27	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Mobilier, vue de détail; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158932_224_0_28	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Mobilier, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158932_224_0_29	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation indéterminée; sujet ensemble - UE : 23, 29, 71	numérique	jpeg	1
158932_224_0_30	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation indéterminée; sujet ensemble - UE : 23, 29, 71	numérique	jpeg	1
158932_224_0_31	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation indéterminée; sujet ensemble - UE : 23, 29, 71	numérique	jpeg	1
158932_224_0_32	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Sud-Est; sujet ensemble - UE : 8, 9, 23, 29	numérique	jpeg	1

Identifiant	Légende	Nature support	Format	Nombre d'éléments
158932_224_0_33	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Sud; sujet ensemble - UE : 8, 9, 23, 29	numérique	jpeg	1
158932_224_0_34	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue de détail; orientation vers le Sud; sujet ensemble - UE : 8, 23, 29, 71	numérique	jpeg	1
158932_224_0_35	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue de détail; orientation indéterminée; sujet ensemble - UE : 8, 9, 23, 29	numérique	jpeg	1
158932_224_0_36	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue de détail; orientation indéterminée; sujet ensemble - UE : 8, 9, 23, 29	numérique	jpeg	1
158932_224_0_37	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 14, 15	numérique	jpeg	1
158932_224_1_38	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ensemble - UE : 1	numérique	jpeg	1
158932_224_1_39	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ensemble - UE : 1	numérique	jpeg	1
158932_224_4_40	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation indéterminée; sujet ensemble - UE : 4	numérique	jpeg	1
158932_224_4_41	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation indéterminée; sujet ensemble - UE : 4	numérique	jpeg	1
158932_224_4_42	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation indéterminée; sujet ensemble - UE : 4	numérique	jpeg	1
158932_224_4_43	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation indéterminée; sujet ensemble - UE : 4	numérique	jpeg	1
158932_224_14_44	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue de détail; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 14	numérique	jpeg	1
158932_224_24_45	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue de détail; orientation indéterminée; sujet mobilier - UE : 24	numérique	jpeg	1
158932_224_24_46	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue de détail; orientation indéterminée; sujet mobilier - UE : 24	numérique	jpeg	1
158932_224_30_47	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ensemble - UE : 30	numérique	jpeg	1
158932_224_30_48	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ensemble - UE : 30	numérique	jpeg	1
158932_224_31_49	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 31	numérique	jpeg	1
158932_224_31_50	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 31	numérique	jpeg	1
158932_224_32_51	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Sud-Est; sujet structure - UE : 32	numérique	jpeg	1

Identifiant	Légende	Nature support	Format	Nombre d'éléments
158932_224_32_52	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Sud-Est; sujet structure - UE : 32	numérique	jpeg	1
158932_224_34_53	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation indéterminée; sujet géoarchéologie - UE : 34	numérique	jpeg	1
158932_224_42_54	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord-Est; sujet ensemble - UE : 42	numérique	jpeg	1
158932_224_44_55	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation indéterminée; sujet structure - UE : 44	numérique	jpeg	1
158932_224_44_56	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation indéterminée; sujet structure - UE : 44	numérique	jpeg	1
158932_224_45_57	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord-Est; sujet ensemble - UE : 45	numérique	jpeg	1
158932_224_58_58	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation indéterminée; sujet ensemble - UE : 58	numérique	jpeg	1
158932_224_58_59	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation indéterminée; sujet ensemble - UE : 58	numérique	jpeg	1
158932_224_72_60	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation indéterminée; sujet structure - UE : 72	numérique	jpeg	1
158932_224_72_61	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation indéterminée; sujet structure - UE : 72	numérique	jpeg	1
158932_222_0_1	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, UE : 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 72, 73	polyester	A4	1
158932_222_0_2	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, description tranchée 4	polyester	A4	1
158932_222_0_3	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, coupe, UE : 5, 16, 30, 31, 59, 60, 61, 62, 63, 64	polyester	A4	1
158932_222_0_4	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, UE : 5, 16, 34, 37, 38, 39, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 56, 57	polyester	A4	1
158932_222_0_5	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, coupe, UE : 42, 43, 44, 50, 53, 54, 55, 58, 65, 66, 67, 68, 69, 70	polyester	A4	1
158932_222_0_6	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, scan relevés de terrain	numérique	pdf	5
158932_222_45_7	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, coupe, Relevé et orthophotographie de la coupe 45, au 1/20e	numérique	ai	2
158932_222_58_8	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, coupe, Coupe et orthophotographie de la coupe 58, au 1/20e	numérique	ai	2
158932_222_34_9	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, coupe, Relevé de log 34, au 1/20e	numérique	ai	1
158932_222_42_10	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, coupe, Relevé du log 42, au 1/20e	numérique	ai	1
158932_222_72_11	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, coupe, Relevé du sondage 72, au 1/20e	numérique	ai	1

Identifiant	Légende	Nature support	Format	Nombre d'éléments
158932_222_4_12	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, coupe, Relevés et descriptions des coupes de la tranchée 4, au 1/40e	numérique	ai	2
158932_222_4_13	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, coupe, Orthophotographies des coupes de la tranchée 4, au 1/40e	numérique	ai	1
158932_222_31_14	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, coupe, Relevé de la coupe de la fosse 31, au 1/20e	numérique	ai	1

AGOSTINI H., BEGHIN M., MEURISSE-FORT M.,

Arras, Collège Marie Curie, Rue de Saint-Quentin,

Rapport final d'opération de diagnostic, Dainville : éd. Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais, 2020.

Résumé

La Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais a procédé, en collaboration avec le Service Archéologique Municipal de la ville d'Arras et sous la responsabilité d'Hélène Agostini, à un diagnostic dans l'enceinte de la cour principale du collège Marie Curie. Le Département du Pas-de-Calais projette d'y réaliser divers travaux d'aménagement dont l'impact sur le sous-sol a motivé la prescription d'un diagnostic par le Service régional de l'archéologie.

Malgré les nombreuses contraintes environnementales et logistiques qui ont conditionné l'implantation des tranchées et réduit la zone accessible (2187 m² accessibles sur les 3000 m² prescrits), le diagnostic a permis la redécouverte d'une partie des bâtiments d'un groupe scolaire édifié dans la seconde moitié du XIX^e s. Avant cette période, l'occupation de la parcelle semble se limiter à une mise en culture continue remontant au moins à l'époque carolingienne.

Thésaurus

Époque contemporaine, Pas-de-Calais, Arras, bâtiment, cave, mur, fosse, dépotoir, sol, céramique.

Le Rapport final d'opération

Nombre de volumes : 1

Nombre de pages : 70

Nombre de figures : 38